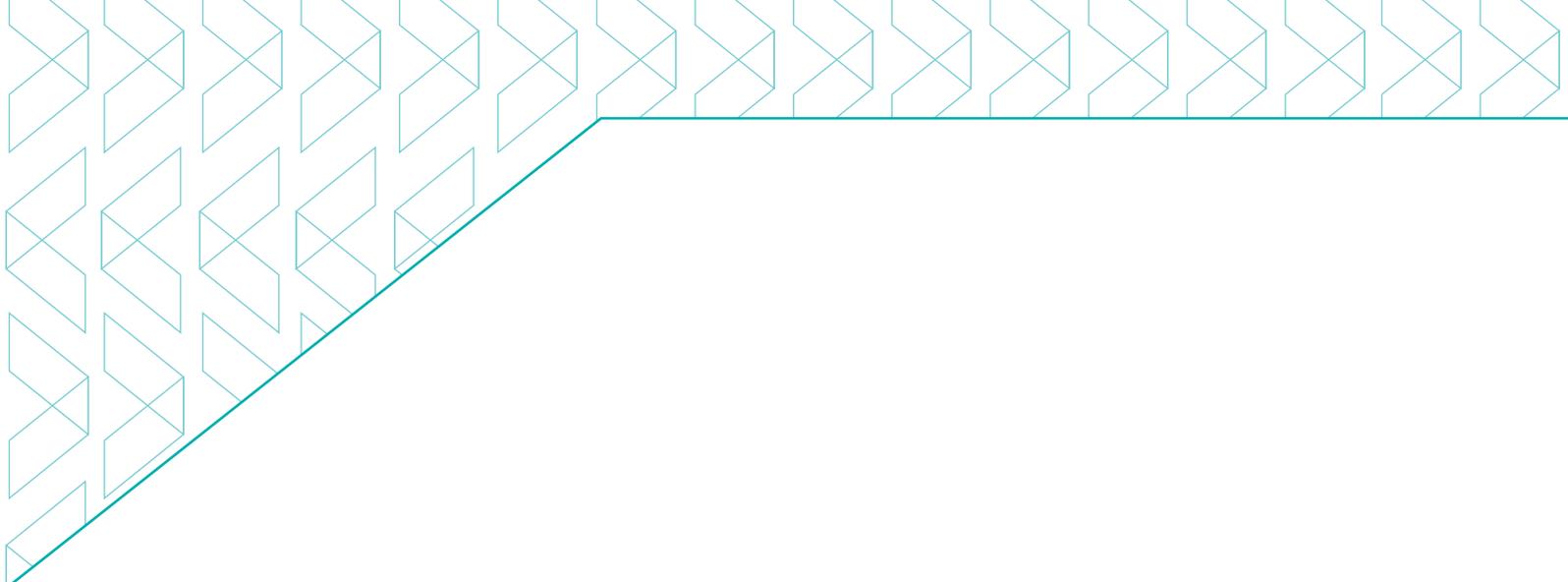


L'édition en perspective

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU SYNDICAT NATIONAL DE L'ÉDITION

2015 / 2016



L'édition _{en} perspective

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU SYNDICAT NATIONAL DE L'ÉDITION

2015 / 2016



ÉDITO



Vincent Montagne
Président du SNE

ÉDITER ICI COMME AILLEURS, C'EST ASSUMER UNE RESPONSABILITÉ

Éditer, c'est faire preuve de créativité et de dynamisme. C'est faire des choix. Prendre des risques. Innover sans cesse. Éditer, ici comme ailleurs, c'est assumer une responsabilité, militer, défendre des valeurs, aimer. Y a-t-il un secteur que l'édition ne met pas en scène ? Éditer, c'est aussi relever les défis technologiques, économiques, écologiques que connaît notre monde. C'est s'inscrire dans ces changements et surtout être acteur de ces évolutions. Plus qu'une évolution, le numérique est une révolution ; celle qui a sans doute le plus de conséquences sur notre écosystème. La question n'est pas seulement technologique. Elle est politique.

« LE SNE AGIT AUX CÔTÉS DE TOUTES CELLES ET CEUX QUI S'ENGAGENT EN FAVEUR DU LIVRE ET DE LA LECTURE »

À l'heure de la dématérialisation des œuvres, et avec elle du mythe de la gratuité, de plus en plus de voix s'élèvent pour contester toute forme d'intermédiation. Les attaques contre le droit d'auteur, en France comme en Europe, participent de ce mouvement. Notre métier d'éditeur, et plus largement les métiers des producteurs et de créateurs de contenus sont remis en question. Les multiples exceptions au droit d'auteur dans l'accès à la lecture et dans l'éducation mettent à mal tout un écosystème jusqu'ici vertueux et économe des deniers de l'État. La campagne menée tambour battant en 2015 par le SNE et son ambassadeur l'avocat et auteur Richard Malka a permis de sensibiliser les dirigeants politiques, les leaders d'opinion et plus largement le grand public, en France et en Europe, à cet enjeu. Nous poursuivrons nos actions dans les années à venir. Car seul un droit d'auteur fort permet de garantir l'équilibre, l'indépendance et la diversité de la création. Défenseur du rôle et de la place des éditeurs et plus largement des créateurs dans la société, le SNE agit aux côtés de toutes celles et ceux qui s'engagent en faveur du livre et de la lecture. Plus que jamais, l'interprofession doit être forte et unie. Auteurs, salariés de l'édition, libraires, bibliothécaires doivent pouvoir dialoguer en confiance. Situés au cœur de la chaîne du livre, les éditeurs ont une responsabilité particulière. C'est pourquoi le SNE œuvre au dialogue avec tous ces acteurs. Avec les auteurs, dans la continuité de la signature en 2013 du contrat d'édition à l'ère du numérique, le SNE a mis en place en 2015 une instance de dialogue permanent. Avec les libraires, les bibliothécaires, le Centre national du Livre, les ministères français de la Culture, de l'Éducation, de l'Enseignement et de la Recherche, l'échange est constant.

Promoteur du livre, de la lecture, et du rôle des éditeurs, le SNE s'inscrit dans des actions qui dépassent nos frontières. Promouvoir en France et à l'étranger les politiques de prix unique du livre, garant du maintien d'un réseau de distribution varié et indépendant, défendre en France et à l'étranger la liberté d'expression, chaque jour mise à mal, voire violemment attaquée, sont autant de valeurs que nous défendons. Et qui trouvent une traduction concrète dans les nombreuses actions collectives portées par les groupes et commissions du SNE, dans la rénovation du Salon du Livre de Paris, dans le développement des Petits champions de la Lecture, dans notre participation active à l'organisation de Francfort 2017, année où la France sera le pays invité d'honneur de la Foire. Facteur d'intégration, fer de lance de la liberté de penser, le livre est le socle de toute vie sociale et engagée. Il est un « outil de liberté » comme le disait Jean Guéhenno. Peut-être l'outil de liberté par excellence. Grâce à l'action collective et bénévole de ses adhérents, grâce à l'engagement de ses équipes permanentes, le SNE contribue à sa défense et à sa promotion, ici et ailleurs. Que tous soient remerciés chaleureusement.

Vincent Montagne



Pierre Dutilleul
Directeur général du SNE

LA CRÉATION A UN PRIX ET LA LIBERTÉ AUSSI !

Comment rester assis derrière son bureau quand cinq éditeurs/libraires de Hong Kong sont jetés en prison en Chine sans autre forme de procès ou qu'un auteur/éditeur/blogueur croupit dans une cellule quelque part en Arabie Saoudite ? Leur faute impardonnable : avoir osé publier des textes jugés contraires à l'ordre public. La liberté de publier n'est pas une réalité partout et nous devons nous engager pour elle. Nous n'y pensons plus, nous ne la voyons plus tant elle est partie intégrante de notre Constitution et de notre quotidien. Pourtant, un matin de janvier 2015, la mort de nos amis de Charlie Hebdo, à côté de chez nous, a provoqué chez le plus grand nombre une gueule de bois réfractaire à la médecine traditionnelle. Et si l'éditeur, au-delà de sa profession, avait aussi une mission à accomplir ? Éduquer, distraire, informer, transmettre, faire rêver, enchanter, faire que cette liberté de dire et de faire dire donne à la vie de tous un goût particulier, une saveur reconnaissable entre toutes, lui donne une envie irrésistible de s'engager. L'exception culturelle est à ce prix et nous devons la défendre.

Bien sûr c'est une bonne nouvelle de voir cette année 2015 couronnée d'une croissance sensible. C'est aussi réjouissant de voir nos cessions de droits prospérer significativement. C'est le signe que notre production séduit toujours davantage à l'étranger et que nos équipes savent encore mieux la mettre en valeur. Nous devrions en 2016 connaître une nouvelle progression de notre marché due pour l'essentiel à la réforme d'une partie des programmes scolaires que nos éditeurs transforment en succès éditorial. Le livre séduit, le livre s'offre, le livre se reçoit, le livre se conserve, même si les comportements de nos lecteurs évoluent. Le livre s'appuie sur son histoire pour construire son futur, imprimé ou numérique, dessiné ou écouté. C'est le cœur du message que nos institutions nationales ou européennes doivent entendre. Avec le souci de bien faire, le plus souvent, croyant moderniser ce qui est intemporel, elles mettent en péril les fondamentaux de nos métiers. La chaîne du livre est un écosystème fragile et solide à la fois, stable et évolutif sans contradiction, profitable et en perte potentielle en un instant de déraison, et qui nécessite d'être protégé si l'on veut, et qui ne le voudrait pas, que le livre soit toujours le livre.

Alors Madame Lemaire, et vous Messieurs Junker, Ansip et Oettinger, desserrez les doigts et comme l'eau vive, laissez la création éditoriale s'envoler en toute liberté vers ceux qui ont soif d'apprendre, de se distraire ou de rêver. La création a un prix et la liberté aussi.

Pierre Dutilleul

« LE LIVRE SÉDUIT,
LE LIVRE S'OFFRE,
LE LIVRE SE REÇOIT,
LE LIVRE SE CONSERVE,
MÊME SI LES
COMPORTEMENTS
DE NOS LECTEURS
ÉVOLUENT »

6 / 15

ÉCONOMIE DU LIVRE

L'ÉCONOMIE DU LIVRE :
UN ÉQUILIBRE FRAGILE

7

Le livre, un acteur majeur
de la culture française

8

L'édition en chiffres

9

L'édition jeunesse et
la directive Jouet 2009

La carte des métiers de
l'édition bientôt redessinée

10

La contrefaçon dans le viseur

Faire respecter le prix unique :
la question de l'abonnement

TVA sur le livre numérique :
la France bientôt dans la légalité

11

Rencontres entre professionnels
du livre, pour appréhender les
enjeux des secteurs éditoriaux

Sne ref-lex... à découvrir

12

Auteurs et éditeurs poursuivent
le dialogue sur le contrat d'édition.

> REGARDS CROISÉS :

Françoise Nyssen et
Matthieu de Montchalin

13

Frequenceo éditeurs,
la solution contre l'augmentation
des frais postaux.

14

La planisphère livres hebdo
de l'édition française 2016.

16 / 25

PROMOTION DU LIVRE

PROMOUVOIR
LE LIVRE AUTREMENT

17 à 19

Livre Paris 2016... le renouveau

20 - 21

Livre Paris 2016... les temps forts
des scènes littéraires, des squares
thématiques et de Livre sur Seine

> SQUARE RELIGION :

Bruno Nougayrède

22

Livre Paris 2016... les yeux ouverts
sur le monde

23

Les livres d'art à l'honneur

Partenariat Premières pages

24

Des prix du public à découvrir

25

Les petits champions de la lecture...
un succès croissant !

26 / 31

ÉDITION NUMÉRIQUE

LE NUMÉRIQUE
EN MARCHÉ

27

Le marché du livre numérique
en France, une progression lente

28

EDRLab... au cœur de l'édition
numérique

La rentrée littéraire accessible

29

> REGARDS CROISÉS :

Alban Cerisier et
Guillaume de la Taille

30

Le livre numérique en perspective

31

Les nouveaux métiers de l'édition,
en phase avec le numérique

> TÉMOIGNAGE :

Jeanne Hély chez Gallimard
Jeunesse

32 / 41

DROIT D'AUTEUR

DÉFENDRE LE DROIT
D'AUTEUR,
C'EST GARANTIR
LA LIBERTÉ DE CRÉER

33 - 34

Loi Lemaire, ce qui fait débat

35

Projet de Loi sur la liberté
de la création, l'architecture
et le patrimoine... à suivre

36

Les enjeux du droit d'auteur
au niveau européen

37

Le ministère de la Culture s'engage
en faveur du droit d'auteur

38 - 39

Le droit d'auteur, un enjeu
de civilisation

40

> QUESTIONS à :
Anne Bergman

41

Des tentatives d'affaiblissement
du droit d'auteur à l'OMPI

42 / 45

SNE FOCUS : LE SCOLAIRE

L'ÉDITION SCOLAIRE,
EN MUTATION SUR
TOUS LES FRONTS

43

Mobilisation sans précédent
des éditeurs scolaires

44

> QUESTIONS à :
Sylvie Marcé

45

Scolaire et numérique...
Quelles perspectives ?

46 / 59

SYNDICAT NATIONAL DE L'ÉDITION

MISSIONS ET ACTIVITÉS

47

L'organisation

48

L'équipe

49

> QUESTIONS À :
Christine de Mazières

50 à 52

Les groupes

53 à 55

Les commissions

56

Adhérer au SNE

57 à 59

Listes des adhérents

L'ÉCONOMIE DU LIVRE : UN ÉQUILIBRE FRAGILE

En 2015, l'édition de livres affiche une légère croissance, avec un chiffre d'affaires de 2,667 Md€, confirmant que le livre reste le premier bien culturel acheté. Seule industrie culturelle à générer 10 % de métiers connexes, l'édition est au cœur d'une véritable chaîne constituée d'auteurs, d'éditeurs, de distributeurs, de libraires, de bibliothécaires. Grâce au dialogue constant entre tous les acteurs, le secteur du livre s'adapte aux mutations numériques et économiques...



LE LIVRE, UN ACTEUR MAJEUR DE LA CULTURE FRANÇAISE

> La culture fait partie du quotidien des Français. Et le livre n'est pas étranger à cet engouement, bien au contraire. 87 %* des Français se déclarent en effet lecteurs. Sur papier ou via le numérique, le livre est donc toujours un acteur fort de la culture française, même s'il a connu ces dernières années, comme le cinéma, la presse ou la télévision, des baisses en matière de revenus directs (-3 % entre 2011 et 2013*) et d'emplois (-10 % sur la même période, essentiellement dans la distribution). Malgré tout, l'offre n'a jamais été aussi importante, dynamique et variée, et le livre est l'un des biens culturels français qui s'exporte le mieux*.

> En 2015, les titres publiés ont augmenté de 8,6 % avec un chiffre d'affaires de 2,667 milliards d'euros, en progression de 0,6 % pour 436,7 millions de volumes vendus**. En France, le livre reste le premier bien culturel acheté (53 %), loin devant les jeux vidéo, la vidéo et la musique***.

> Et le secteur de l'édition a également su s'adapter aux nombreux défis que les évolutions des modes de consommation imposent depuis maintenant plusieurs années. Si les ventes des livres numériques ont progressé de 40 % entre 2011 et 2013*, elles ont dans l'ensemble marqué le pas en 2014 et 2015. Toutefois, les accords passés entre bibliothèques et éditeurs devraient familiariser à terme les lecteurs avec le support digital. Les institutions européennes quant à elles ont été amenées récemment à revoir leur copie sur la TVA numérique, encourageant ainsi les éditeurs à multiplier les projets. En accord avec les auteurs et les éditeurs, un nouveau contrat d'édition a aussi été défini en 2013 pour l'adapter à l'ère du numérique. Deux avancées majeures qui confirment la vitalité du secteur.

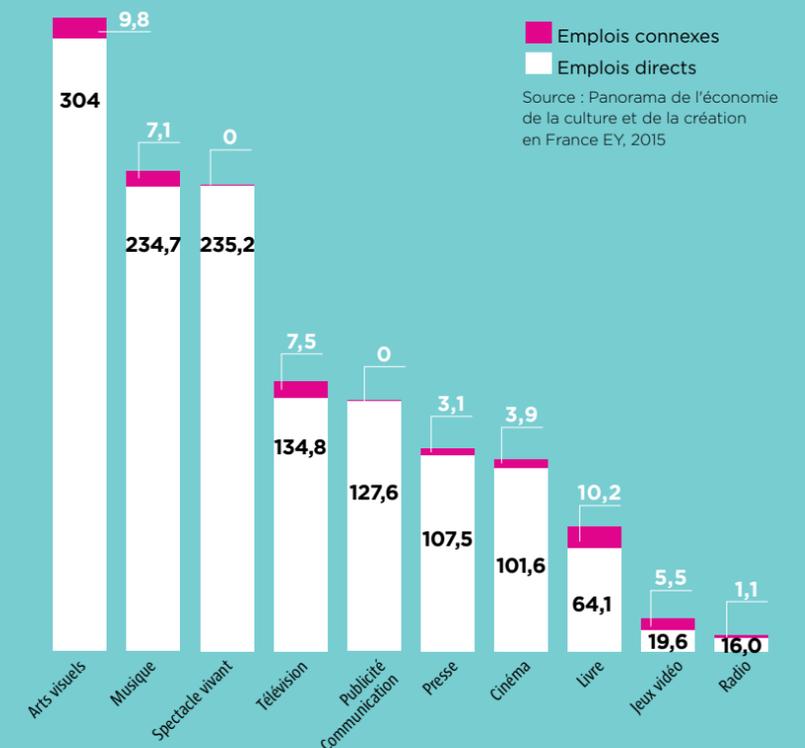
* Source : 2^e Panorama de l'économie de la culture et de la création en France, EY, 2015

** Source : SNE, Statistiques nationales de l'édition 2016 (données 2015)

*** Source : GFK Entertainment 2016

442,5 M€
ce sont les droits d'auteur versés en 2015 par les éditeurs aux auteurs, soit 10,7 % du CA prix public HT (+ 1 % sur 2014).

RÉPARTITION DES EMPLOIS PAR SECTEUR EN 2013 EN MILLIERS D'EMPLOIS



En 2013, l'édition représente **74 300** emplois, dont **64 100** emplois directs.

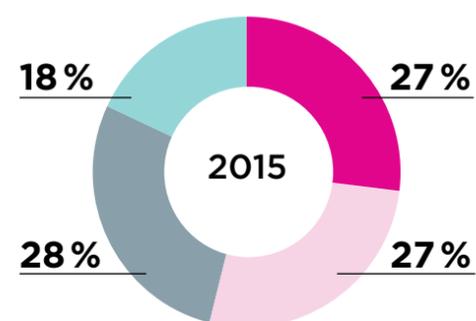
C'est le seul secteur de l'économie culturelle qui génère plus de 10 % d'emplois connexes (industries graphiques, emplois publics en bibliothèques, ventes de supports numériques de lecture).

L'ÉDITION EN CHIFFRES

CHIFFRES CLÉS	2014	2015	Variation
Chiffre d'affaires éditeurs (milliards d'euros)	2,652	2,667	0,6 %
Ventes d'exemplaires (millions)	421,8	436,7	3,5 %
Production en titres (unités)	98 306	106 760	8,6 %
Dont nouveautés	43 600	44 185	1,3 %
Dont réimpressions	54 706	62 575	14,4 %
Production en exemplaires (millions)	553,2	535,6	(3,2 %)
Dont nouveautés	344,2	327,2	(5,0 %)
Dont réimpressions	209,0	208,4	(0,3 %)
Tirage moyen nouveautés	7 895	7 404	(6,2 %)
Tirage moyen réimpressions	3 820	3 331	(12,8 %)
Tirage moyen global	5 628	5 017	(10,9 %)

Source : SNE, Statistiques nationales de l'édition 2016 (données 2015)
Évolution calculée à périmètre constant
> Les chiffres entre parenthèses indiquent des évolutions négatives

POIDS DES CIRCUITS DANS LE COMMERCE DE DÉTAIL



■ Librairies niveau 1
■ Librairies niveau 2 + Internet + Autres
■ GSS - Grandes surfaces spécialisées culturelles
■ GSA - Grandes surfaces alimentaires

Source: GfK, février 2016

RÉPARTITION DES VENTES DE LIVRES 2015 (2,345 MILLIARDS D'EUROS) PAR CATÉGORIE ÉDITORIALE						
Catégorie éditoriale	CA (M€)	% CA total	Variation 2015/2014	Exemplaires Million	% Ex. total	Variation 2015/2014
Littérature	610,3	24 %	(2,6 %)	105,0	24 %	(1,2 %)
Jeunesse	346,2	14 %	(3,1 %)	90,0	21 %	3,0 %
Livres pratiques	340,2	13 %	2,4 %	56,6	13 %	1,0 %
Enseignement scolaire	290,7	11 %	(5,2 %)	52,7	12 %	(9,4 %)
Bande dessinée	261,5	10 %	1,2 %	44,0	10 %	14,8 %
Sciences humaines et sociales	260,0	10 %	11,0 %	18,5	4 %	3,3 %
Documents et actualités	110,8	4 %	24,1 %	14,8	3 %	28,6 %
Art et beaux livres	86,4	3 %	(2,5 %)	7,6	2 %	(4,5 %)
Sciences et techniques, médecine, gestion	75,3	3 %	(4,5 %)	4,6	1 %	(4,8 %)
Dictionnaires et encyclopédies	69,3	3 %	7,2 %	6,0	1 %	(58,3 %)
Cartes et atlas	49,8	2 %	19,1 %	23,3	5 %	79,3 %
Religion et ésotérisme	33,7	1 %	(11,4 %)	5,7	1 %	(6,1 %)

Source : SNE, Statistiques nationales de l'édition 2016 (données 2015)

> Les chiffres entre parenthèses indiquent des évolutions négatives

L'ÉDITION JEUNESSE ET LA DIRECTIVE JOUET 2009

Avec plus de 13 % du chiffre d'affaires des éditeurs, l'édition jeunesse est le deuxième secteur éditorial en France. Mais il reste soumis au lourd impact financier (8 à 10% des coûts de production) généré par les tests imposés par la directive Jouet de 1988, révisée en 2008 par la Commission européenne.

À cette époque, le SNE avait demandé que le livre soit exclu du champ d'application de la directive. Sans succès. Alors même que la directive a été traduite en droit français en février 2012, le vide juridique persiste sur la question du livre proprement dit. Seul existe le document d'orientation relatif à la directive du livre en jouet ou en livre, mais il se base pour cela sur des critères plutôt flous comme la proportion texte/illustration, et non sur les critères de fabrication, pourtant importants.

LIMITER LES TESTS

Afin de limiter les tests et donc les coûts qu'ils engendrent pour les éditeurs, le SNE, représenté par Jean-François Lyet, directeur technique chez Hachette Livre, travaille depuis 2010 en collaboration avec l'AFNOR et le Comité européen de normalisation (CEN) et a obtenu en avril 2014 l'exemption formelle du

passage des tests mécaniques de torsion et de traction pour les jouets et leurs composants amovibles en papier et carton simple. Une exemption qui s'applique donc également aux livres. Mais parallèlement, les dispositions de la directive Jouet de 2009 relatives aux propriétés chimiques des jouets sont entrées en vigueur en juillet 2013 et ont engendré de nombreux tests, et donc des coûts importants qui pèsent sur l'économie du livre jeunesse.

Un problème régulièrement soulevé auprès des pouvoirs publics, comme à Bruxelles le 25 juin 2015. Les éditeurs français et anglais, ainsi que des représentants du SNE et de la Fédération des Éditeurs Européens, ont suggéré quelques pistes de réflexion. Limiter les tests aux premières impressions ou réaliser des tests chimiques sur les composants avant fabrication permettrait ainsi d'en alléger le coût et réduirait le risque d'abandon de projets éditoriaux.

LA CARTE DES MÉTIERS DE L'ÉDITION BIENTÔT REDESSINÉE...

> À l'initiative de la Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi de l'Édition (CPNE), avec le soutien de l'AFDAS, un travail de mise à jour de la cartographie des métiers de l'édition a été engagé dans le cadre de l'observatoire des métiers de l'édition, avec la collaboration active de la commission sociale du Syndicat national de l'édition.

> La cartographie des métiers décrira les principales filières de l'édition du livre. Pour chacune de ces filières, chaque métier principal fera l'objet d'une fiche décrivant son contexte d'exercice, les missions et activités

réalisées, les compétences requises et les parcours possibles pour l'exercer.

> Grâce à cette cartographie, les membres de la CPNE pourront déterminer les formations prioritaires. Les personnes souhaitant travailler dans le secteur de l'édition y trouveront une représentation actualisée des métiers et les salariés du secteur pourront identifier plus clairement les trajectoires professionnelles potentielles.

> Une mise à jour indispensable dans le contexte de mutation technologique de l'édition...

10%

des coûts de production sont générés par les tests des normes de la directive Jouet

Afdas.

CPNE
ÉDITION DU LIVRE

LA CONTREFAÇON DANS LE VISEUR

Le marché du livre s'appuie sur un écosystème économique fragile, c'est pourquoi les éditeurs participent à la mise en place de bonnes pratiques afin de préserver cet équilibre.

2015 a vu ainsi de nombreuses avancées concernant la lutte contre la contrefaçon sur Internet. Le 23 mars, le SNE a signé la charte d'engagement des professionnels de la publicité contre les sites illicites, placée sous l'égide du ministère de la Culture. Objectif : inciter les acteurs de la publicité en ligne à ne plus alimenter en ressources publicitaires les sites de téléchargement illégal. Les acteurs commerciaux, comme ceux de la publicité, sont libres de choisir leurs partenaires commerciaux – et donc d'écarter les sites dont l'activité est majoritairement tournée vers le téléchargement illégal. Afin de vérifier la mise en œuvre de cette charte, un comité de suivi, composé paritairement des acteurs de la publicité et des ayants droit a été créé.

Les acteurs du paiement en ligne sont également invités à prendre part à cette lutte. Le SNE participe au comité de suivi des bonnes pratiques dans les moyens de paiement en ligne, créé en vue de couper l'approvisionnement financier des sites illicites.

LA SOLUTION SURYS

Outre la signature de la charte, le SNE a également été à l'initiative de nouvelles avancées dans la lutte contre la contrefaçon. Soutenus par la Sofia qui finance 50 % des sommes investies, de plus en plus d'éditeurs utilisent le service proposé par la société Surys (anciennement baptisée *Hologram Industries*). Grâce à une technologie d'empreinte numérique, ce service repère les contrefaçons sur Internet et envoie aux responsables concernés des notifications, puis s'assure que le livre numérique a bien été retiré. Aujourd'hui, *Gallimard*, *Flammarion* ou *Actes Sud* font déjà appel à *Surys* pour lutter contre les contrefaçons en ligne.

FAIRE RESPECTER LE PRIX UNIQUE : LA QUESTION DE L'ABONNEMENT

L'apparition récente de nouvelles offres d'abonnements dits illimités pour des livres a suscité un vif débat dans les médias. En France, la question de la compatibilité des nouvelles offres d'abonnement avec la loi du prix unique du livre a été posée pour avis par la ministre de la Culture et de la Communication le 22 décembre 2014 au médiateur du livre. Cet avis a confirmé que la loi de 2011 s'applique aux offres d'abonnement. Toute offre doit donc respecter le principe de régulation qui prévaut dans le secteur du livre : le prix est fixé par l'éditeur. Plusieurs formules ont été identifiées pour permettre, en se mettant en conformité avec le droit, de répondre aux attentes des lecteurs en termes de souplesse d'accès, de prescription, de forfaitisation de la dépense. Les principes de la régulation du livre, à la fois souples et robustes, sont la garantie d'un marché équilibré et d'une offre diverse.

TVA SUR LE LIVRE NUMÉRIQUE : LA FRANCE BIENTÔT DANS LA LÉGALITÉ

► L'application en Europe d'une TVA à taux réduit sur les livres numériques téléchargeables, comme sur les livres papiers, pourrait bientôt être une réalité. La Commission européenne a en effet adopté le 7 avril son plan d'action sur la TVA qui comprend une proposition sur les publications numériques. Cette réforme en passe d'être proposée à la fin de l'année pourrait permettre l'ajout des livres numériques à la liste des produits susceptibles de bénéficier du taux réduit ou autoriser chaque État membre à décider sur quels

produits il souhaite appliquer ce taux. Le Directeur général du SNE et Président de la FEE, Pierre Dutilleul, a salué la décision de la Commission européenne, « *comme un pas important vers la prospérité du marché du livre numérique* ».

► Jusqu'à présent, la France, l'un des pays qui appliquent cette TVA à taux réduit sur les livres numériques depuis 2012, était dans l'illégalité au niveau européen et avait d'ailleurs été rappelée à l'ordre en mars 2015 par la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE). Saisie par

la Commission européenne, elle avait jugé l'application de cette TVA contraire au droit communautaire. Car dans le droit européen, les livres numériques sont considérés comme des services et parmi la liste des produits (biens et services) pouvant bénéficier du taux réduit, seuls les livres sur support physique sont mentionnés. Le SNE et la FEE avaient alors œuvré auprès de la Commission, des États membres, des députés européens et du grand public pour les sensibiliser à cette question. Cette discrimination fiscale pourrait prochainement disparaître.

RENCONTRES ENTRE PROFESSIONNELS DU LIVRE, POUR APPRÉHENDER LES ENJEUX DES SECTEURS ÉDITORIAUX

Échanger. Tel est le maître-mot des rencontres organisées en région par le SNE pour réunir professionnels et médiateurs du livre.

Depuis 2011, le groupe Jeunesse propose ainsi aux éditeurs, auteurs ou illustrateurs d'aller à la rencontre des libraires, bibliothécaires et enseignants pour évoquer les problématiques de la littérature jeunesse et enrichir les pratiques de tous par le biais d'un dialogue constructif. Des échanges autour des métiers et des choix de chacun qui permettent d'avancer de concert et de réfléchir aux enjeux actuels et à venir. En 2015, trois rencontres ont été organisées à Rennes, Bordeaux et Marvejols autour du thème « Peurs et frissons ».

LE 9^e ART SUIT LE MOUVEMENT

Inspiré par le succès de ces rencontres, le groupe BD a fait de même en 2015. Il a réuni, le 9 avril à Narbonne, une centaine de professionnels, créateurs ou prescripteurs sur le thème « Comprendre un genre pluriel s'adressant à des publics variés ». Objectif : faire connaître le catalogue BD dans sa diversité (mangas, BD franco-belge, romans graphiques, etc.) et faire dialoguer les professionnels du livre. En 2016, l'opération sera renouvelée, cette fois à Rennes, avec pour thème « Le pluralisme et la liberté d'expression dans la BD ».

SCIENCES POUR TOUS

C'est avec cette même volonté de promouvoir la culture scientifique que les éditeurs du groupe Sciences pour tous du SNE se sont associés avec l'AMCSTI (Association des musées et centres pour le développement de la culture scientifique, technique

et industrielle) pour mettre en place dans les bibliothèques, les musées ou les centres d'animations dédiés à la culture scientifique les kiosques Sciences pour tous, un projet soutenu par la Sofia. Légers et modulables, ces kiosques en carton sont des outils de mise en valeur des livres de sciences, qui souffrent souvent d'une diffusion difficile, dans le cadre de conférences, d'ateliers

ou d'expositions. Une première expérimentation a été menée en juillet 2014 à Cambrai et le résultat a été très positif : les livres exposés sur le kiosque sont empruntés 3 à 10 fois plus. En échange d'une programmation orientée vers les sciences, les 17 bibliothèques participantes se verront remettre le kiosque gratuitement.

SNE Ref-Lex... À DÉCOUVRIR

Après les sites des groupes Jeunesse, Art et beaux livres et Sciences pour tous, le SNE propose depuis juin 2016 un référentiel des termes juridiques en ligne : SNE Ref-Lex.

LE GUIDE DE RÉFÉRENCE POUR LES TERMES JURIDIQUES

Ce guide de citation des références juridiques est le résultat d'un travail collaboratif de plusieurs mois des éditeurs juridiques membres du SNE. Basé sur un document réalisé en 2004, il a été enrichi et mis à jour car de nombreuses références sont apparues ou ont été modifiées depuis. Ce travail a abouti à un référentiel commun qui répertorie l'ensemble des références juridiques existantes. On y trouve leur dénomination exacte, leur abréviation et leur syntaxe. Le tout de manière

homogène et cohérente afin d'offrir à ses utilisateurs, qu'ils soient praticiens, universitaires, étudiants ou simples lecteurs, un meilleur accès à l'information et aux nombreuses sources juridiques qu'ils utilisent dans le cadre de leur activité professionnelle, de recherches ou d'enseignement. Le travail des auteurs est également simplifié puisqu'ils pourront désormais recourir à des règles d'écriture unifiées. De quoi encourager son utilisation au-delà des éditeurs juridiques qui l'ont conçu et en assurent la diffusion et la mise à jour régulière.

<http://reflex.sne.fr> _
voir aussi : www.deslivrespourlajeunesse.fr _
www.sciencespourtous.org/ _ www.livresdart.fr

Pour aller + loin



AUTEURS ET ÉDITEURS POURSUIVENT LE DIALOGUE SUR LE CONTRAT D'ÉDITION

Par ordonnance du 12 novembre 2014, l'accord historique SNE-CPE du 21 mars 2013 sur le contrat d'édition à l'ère numérique a été transposé dans le code de la propriété intellectuelle. Ces dispositions nouvelles sont entrées en vigueur le 1^{er} décembre 2014 et s'appliquent à tous les contrats d'édition conclus à compter de cette date, certains effets de la loi nouvelle sur les contrats plus anciens relevant de dispositions transitoires. Pour rappel, ces nouvelles dispositions sont assorties de modalités d'application fixées dans un code des usages du 1^{er} décembre 2014 étendu par arrêté à tous les auteurs et éditeurs le 10 décembre 2014.

Le CPE et le SNE ont poursuivi leurs discussions dans le prolongement de cet accord du 21 mars 2013 et sont à ce jour convenus d'encadrer les provisions pour retours et la compensation des droits issus de l'exploitation de plusieurs titres. De nouvelles dispositions sur ces points compléteront l'accord interprofessionnel du 1^{er} décembre 2014. Dans un souci de transparence, les représentants des auteurs et des éditeurs se réunissent régulièrement, notamment pour réfléchir à la rédaction d'un modèle-type de reddition des comptes facilitant la production et la lecture des relevés adressés aux auteurs,

afin de tenir compte des obligations légales nouvelles. Il est également envisagé la mise en place chez les éditeurs d'un outil informatique pour produire des statistiques de ventes et faciliter la reddition des comptes.



Auteurs, éditeurs, libraires, regards croisés sur l'économie du livre, Livre Paris, mars 2016

FREQUENCEO ÉDITEURS, LA SOLUTION CONTRE L'AUGMENTATION DES FRAIS POSTAUX

Depuis le 1^{er} janvier 2015, le monde de l'édition était confronté à une importante augmentation des tarifs postaux. Alors que les plis de plus de 3 cm pouvaient auparavant être envoyés en courrier normal, ils devaient désormais être expédiés par Colissimo, soit une augmentation des frais de 34 % minimum, avec des conséquences sur le budget des éditeurs. Avec l'aide du ministère de la Culture et de la Communication, le SNE a consulté le groupe La Poste afin d'obtenir une révision de cette nouvelle tarification pour les envois des services de presse. Avec en ligne de mire, le maintien

de la diversité culturelle. Après une phase de test réalisée par trois éditeurs adhérents du SNE, l'offre Frequenceo éditeurs a ainsi été déployée en Île-de-France le 4 avril avant son application au niveau national le 2 mai 2016. Les éditeurs n'auront désormais plus à peser leurs envois et bénéficieront d'un tarif forfaitisé pour assurer la promotion de leurs ouvrages auprès des journalistes et des prescripteurs.

Depuis
LE 2 MAI 2016
FREQUENCEO
ÉDITEURS
propose 4 tarifs pour envois en nombre de services de presse

REGARDS CROISÉS

Françoise Nyssen, Présidente du directoire des éditions Actes Sud
Matthieu de Montchalin, Président du Syndicat de la librairie française



D'où vient la reprise de croissance engendrée par le livre ?

F. N. : Contrairement à nos craintes, le numérique n'a pas pris le dessus sur le livre papier. La dynamique des libraires qui ont créé des sites de regroupement pour contrer les GAFAs a joué également. Plus généralement, il y a de vrais sujets de débats sociétaux qui nécessitent de se tourner vers le livre pour comprendre l'autre. Les librairies représentent des lieux d'accueil, de rencontres et de vie essentiels dans un moment où les gens sont plus angoissés. Il

faut le dire : créer des librairies est possible et important.
M. de M. : Je suis tout à fait d'accord. Par ailleurs la France reste le paradis de la librairie indépendante, avec le réseau le plus dense du monde, grâce à la loi Lang. C'est un cercle vertueux. Plus il y a de librairies, plus il est facile de sortir des nouveautés et cela dynamise le marché. Nous avons le soutien des pouvoirs publics depuis des années et la loi des frais de port favorise aussi le retrait des commandes en librairie. Il y a en outre une baisse de fréquentation des grandes

chaînes au profit des indépendants plus authentiques. Mais la fragilité financière de nos structures reste préoccupante.

Quels sont les partenariats gagnants entre éditeurs et libraires ?

M. de M. : c'est le principe du partenariat qui est gagnant. On se perd parfois dans des relations trop commerciales alors que le libraire doit surtout comprendre le projet de l'éditeur pour le transposer en librairie. Si en retour, l'éditeur comprend comment fonctionne la librairie,

le lien établi entre eux sera plus fort. Il faut recréer du partenariat entre libraires et éditeurs et travailler au cas par cas, selon les spécificités de la librairie.
F. N. : c'est exactement ce que nous essayons de faire. Nous réfléchissons en fonction des besoins du libraire, car grâce à nos dix librairies nous connaissons ce métier de l'intérieur. Nous avons réuni des libraires pour connaître leurs attentes. Parmi les idées à suivre nous avons pensé par exemple à augmenter les remises sur les nouveautés tout en concluant un contrat pour le fonds car

la librairie est souvent fragile, en raison de son financement.

Quels sont les points à améliorer dans la relation éditeurs-libraires ?

F. N. : il faut travailler sur la qualité des échanges et des animations avec les libraires, convaincre les auteurs connus et surtout moins connus pour créer des débats riches, proposer par exemple des apéritifs littéraires et associer à ces réflexions les librairies et les bibliothèques.
M. de M. : Françoise a raison, les animations sont dans notre ADN.

Il est vrai que c'est plus difficile dans les petites villes. Je propose de réunir libraires et éditeurs pour réfléchir à de nouvelles initiatives, sur le modèle de ce qui se fait ailleurs dans le monde. Il faut travailler en commun avec éditeurs et auteurs dans un esprit de mutualisation – par exemple un auteur se déplacerait dans deux librairies (dans deux villes voisines), afin que les petits libraires soient aussi valorisés par plusieurs animations dans l'année.

« CRÉER DES LIBRAIRIES EST POSSIBLE ET IMPORTANT »

Françoise Nyssen

MÉDIA PARTICIPATIONS (CA 2014 : 350 M€)

Pôle Image
Dargaud
Dupuis, Lombard
Kana, Urban Comics
Urban China (50%)
Lucky Comics
Ed. Blake & Mortimer
Chronique
Huginn & Muninn
Citel Video
Dargaud Media
Ellipsanime
Anuman Interactive
Mediatoon
Dupuis Audiovisuel
Storimages
VF Films, Bevision
Dreamwall

MDS

Fleurus
Mame
Tardy
Desclée
éd. Rustica
Mango
Vagnon

Presse
Rustica - PGV, Edita, Magnificat, I. Media

WOLTERS KLUWER

Lamy (CA 2014 : 114 M€)
Dalian

Diffusés Interforum :
Allary, Taschen, L'Homme, Dakota, Ed. du Moment, Sand-Tchou/Mengès/Place des Victoires, Bartillat Equateurs, Gault-Millau, Prisma, Timée, Agullo, Ring Hugo & Cie, Héloïse d'Ormesson, Romain Pagès EP Editions, Maxima, L'Étudiant, Jacob Duvernet Assouline, Gaalade, Alain Ducasse, Parigramme Club International du Livre/Sélection Readers Digest Ki-oon, Anne Carrière, Max Milo, La Plage, etc.

Diffusés Volumen :
Arléa, Agnès Viénot, Christian Bourgois, HongFei Esprit, Molat, Berlitz, Castor Astral, Philippe Fléy, Erès Nocturne, Baleine, Plume de carotte, Ed. du Patrimoine Viviane Hamy, Sabine Wespieser, CNRS éditions, etc.

Michelin

Brageionne
Milady

Ankama, Pearson France
Calligram
Blay Foldex
Les 2 royaumes

Groupe Libella
Buchet-Chastel,
Phébus, Maren Sell
Noir sur blanc/Notabilia
Favre, Delpire
Le Temps apprivoisé
Wydawnictwo Literackie (Pologne)

Groupe Artège
Le Rocher, DDB, Motifs
Zodiaque

RELX GROUP (Ex- Reed Elsevier) (CA 2014 : 192 M€)

Lexis Nexis

Michel Lafon
(CA 2014 : 61 M€)
Privé

MADRIGALL (CA 2014 : 437 M€)

Gallimard
Gallimard Jeunesse
Gallimard Loisirs
Folio
La Pléiade
Verticales
Bleu de Chine
Denoël
Mercure de France

La Table ronde
Quai Voltaire
P.O.L. (87%)
Joëlle Lostel
Alternatives
Les grandes-personnes
Futuropolis
etc.

Casterman

Flammarion
Flammarion
Climats
Aubier
Arthaud
Ombres noires
Pygmalion
Autrement
Maison rustique
Père Castor
Fluide glacial

J'ai Lu/Libro
(35% Hachette)

Diff. CDE + Sofedis Sodis

Union Distribution

Télémaque Galmeister
Minuit, Tallandier (+LaBoétie)
L'Atelier, Verdier, Liana Levi
FFRP, Au diable Vauvert
Le Félin, Cornélius, Naïve
Parole et silence, José Corti
Galilée, Privat, Zulma, Salvat
Le Cerf, Berger-Levrault
Pascal Galodé, Intervista
Intescia (ESF, Prat), Phaidon
EHESS, Nouveau Monde
J.M. Laffont (+ FE, Sablier,
Baron Perché, Vents de Sabie)
La Manufacture des livres,
De Borée (diff. CF2D), etc.

Eyrolles (CA 2014 : 44,7 M€)
Diffusion Gédif - Saxe
Lamarre, Quae, etc.

Groupe Philippe Auzou

Groupe Revue Fiduciaire

Scor
Presses Univ. de France
Belin, Herscher
Le Pommier

Nova Groupe
L'École des Loisirs, Rue de Sèvres
Globe, Pastel (Bruxelles)
Moritz Verlag (Frankfurt)
Babalibri (Milan)

Dila
La Documentation française
Journaux Officiels

L'Harmattan
Michalon

EDITIS (CA 2014 : 663 M€)

Place des éditeurs
Presses de la cité, Omnibus
Solat, Beltond, Hors collection
Le Pré aux Clercs, Acropole
Hemma, Langue au chat
Lonely Planet (licence)
L'Express (licence)

Robert Laffont
Seghers, Bouquins
Julliard, Nil

Edi 8
Pion, Perrin
Presses de la Renaissance
First, Gründ, 404
Les Escales
Le Dragon d'or, Tana

Univers-Poche
Pocket, PKJ
10/18
Fleuve
Kurokawa
Langues pour tous
12/21

Le Cherche midi

Sonatine
Super 8

XO/Oh! Editions

La Découverte
Zones, Dominique Carré
Les empêchés de penser en rond

Editis Education
Nathan
Routledge
Le Robert
Retz
CLE International
Syros
Daessign

Paraschool

Interforum Volumen

Lextenso
LGDJ, Montchrestien
Gualino, DefrénoisJoly
Gazette du Palais

Coop Breizh

ETAI

Makassar

Polea

Vilo/Ramsay
Marivole

Divers petits éditeurs

Daudin Distrib.

Champ Vallon
Finitude
Alia, etc.

L'Aube

Picquier

Harmonia 20%
Mundi 60%

Les Belles Lettres

L'Age d'homme
Hermann
L'Épure
La fabrique
L'Association
Çà et là, etc.

LA MARTINIÈRE GROUPE

La Martinière
Delachaux et Niestlé
Hermé
Petit à Petit

Seuil
Points
L'Olivier (90%)
Le Sorbier
A.-M. Métailié (80%)
Don Quichotte
Editions du Sous-sol
Racontar la vie

Abrams (USA)
Golden Turtle (USA)
Stewart, Tabori & Chang (USA)
Knesebeck Verlag (Allemagne)

Actes Sud Participations 75%

Actes Sud (CA 2014 : 71 M€)
Babel, Sindbad, Solin
Actes Sud junior, Hélium
Papiers, Photo Poche
Rouergue, J. Chambon
Errance, Thierry Magnier
Imprimerie Nat., Picard
Ed. de l'an 2, Gaia (73%)
Textuel (65%),
Payot & Rivages
Inculte (30%)
André Versaille (35%)
Les liens qui lièrent (30%)

Actes Sud Diffusion :
Paris-Musées,
Montparnasse, Palette, etc.

Lito

Assimil

Économica

Karthala

Initiative Santé

Vigot / Maloine

ENI

Ellipses

Citadelles & Mazenod
Humanoides associés

De Fallois

L'Équipe
Codes Rousseau
L'Archipel
Bamboo
Carabas
Bottin gourmand
Gérard de Villiers/Vauvenargues
Play Bac
Le Moniteur
Kazé, Ed. du Toucan
City, Ed. 365
Hermann
Media 1000
Panini, M6 éditions
Le Ballon, etc.

GRUPE LEFEBVRE-SARRUT (CA 2014 : 397 M€)

Éditions Législatives
Francis Lefebvre
Lefebvre Software

Bayard (CA 2014 : 23 M€)
Bayard Editions
Milan
BD Kids

Odile Jacob

Groupe Delcourt (CA 2014 : 58 M€)
Delcourt (+ Tonkam)
Soleil (+ Quadrants)
Diffusion Delsol

Groupe Glénat (CA 2014 : 52 M€)
Glénat, Vents d'Ouest
Glénat Jeunesse
Licences : Le Monde
Mon Jardin Ma Maison
Psychologie Magazine
Auto-Moto, Atlas, etc.

Ada, Ariane
Bussièrre, etc.

DG Diffusion

Groupe Piktos
Grancher, Dangles
Trajectoire

Sud-Ouest 33%
Cal Ditt 67%
Ouest-France

Groupe Trédaniel
Courcier du livre
Exergue, Dervy

J'Éditions
Amphora
Rue des écoles
(+ Mita, Garnier
Circonflexe-Millepages)
Ed. Marie-Claire
Elcy, Modus Vivendi

Jouvence

Studyrama (+ Breal)
De Vecchi
Leduc S. (+ Charleston)
Yoyo,
Terre vivante,
etc.

ALBIN MICHEL (CA 2014 : 168 M€)

Diliscu

Magnard/Vuibert
Delagrave, Castella
Librairie des écoles, Horay
De Boeck supérieur

Jouvence 30%

Studyrama (+ Breal)
De Vecchi
Leduc S. (+ Charleston)
Yoyo,
Terre vivante,
etc.

FRANCE LOISIRS (Actissia, CA 2014 : 325 M€)

Grand livre du mois

HACHETTE LIVRE (CA 2015 : 2 206 M€)

Branche littérature
Grasset
Fayard (+ Mille et une nuits,
Mazarine, Pauvert)
Stock
Lattes/Le Masque/Ed. des deux terres
Kero
Calmann-Lévy/Éditions 1 (85%)
Harlequin (50%)

Hachette Education
Istra
Edicet

Groupe Hatier
Hatier
Foucher
Didier
Rageot

Hachette illustré
Hachette Jeunesse / Black Moon
HJD (Hachette Jeunesse Disney, licence)
Gautier Languereau / Deux Coqs d'or
Le Chêne
Hazan
Hachette Pratique
EPA
Hachette Tourisme (Routard,
Guides Bleus...)
Marabout
Pika
Albert-René

Hachette Encyclopédies et Collections
Hachette Collections,
Le Livre de Paris

Principales filiales à l'étranger
- Grande-Bretagne (Hachette UK) :
Hodder-Headline, Octopus, Watts
Orion, Cassell, Harrap's, Chambers
Hachette Partworks
- États-Unis (Hachette Book Group USA) :
Grand Central, Center Street, FaithWords
Little, Brown & Company
Orbit, Yen Press, Perseus Books
Hachette Digital, Hachette Audio
- Espagne (Hachette España) : Anaya,
Salvat, Bruño
- Amérique latine :
Patria Cultural (Mexique), filiales Larousse
- Italie : Larousse, Hachette Fascicoli
- Inde : Hachette India
- Liban : Hachette-Antoine (50%)
- Chine : Hachette Phoenix (49%)
- Russie : Azbooka-Atticus (49%)

Larousse
Dessain & Toira
Harrap's

Dunod
Interéditions
Armand Colin, Sedes

LGF
Le Livre de Poche
Préludes

Hachette

Distribution

Audiolib 75%
25%

Carte conçue par Fabrice Plault / Livres Hebdo
Reproduction interdite sans autorisation préalable
© Livres Hebdo mai 2016

Prix : 18 € TTC



PROMOUVOIR LE LIVRE AUTREMENT

Donner le goût du livre, faire partager la lecture, participer à des événements ouverts à tous, petits et grands... relèvent des missions des éditeurs. De nombreux temps forts mobilisent le SNE à leurs côtés : Livre Paris, Premières pages, Les petits champions de la lecture, les prix du livre audio et des sciences pour tous, et au-delà des frontières, Francfort 2017 où la France sera l'invitée d'honneur, le Prix Méditerranée du livre d'Art et le Salon du Livre de Beyrouth...

LIVRE PARIS 2016... LE RENOUVEAU

La 36^e édition du Salon du livre a marqué un tournant dans l'histoire de cette manifestation. Un concept renové, des événements et des espaces conçus pour faire vivre de nouvelles expériences aux différents publics, amateurs, familles, enfants... Livre Paris 2016 ouvre une nouvelle ère pour susciter le goût de lire et faire partager l'aventure littéraire à tous ses acteurs : auteurs, éditeurs, lecteurs... L'objectif de ce renouveau vise à ouvrir le Salon sur un public plus large, plus jeune, familial, pour en faire un événement populaire, plus accueillant et chaleureux, exigeant et accessible.

L'édition 2016 s'est déroulée dans le contexte de l'état d'urgence et des menaces d'attentats qui ont réduit sa fréquentation à l'image de tous les événements parisiens. Malgré cela, Livre Paris, avec le concours des

éditeurs participants, le soutien actif des partenaires du Salon, la Région Île-de-France, l'Institut français, le Centre national du livre, la Mairie de Paris, le ministère de l'Éducation nationale, la RATP, France Télévisions et Radio France, a constitué une formidable vitrine de la production éditoriale française, rythmée par des temps forts qui ont su séduire le public.

Fidèle à son image de salon littéraire unique au monde, Livre Paris a offert au public des moments originaux, dans le Salon porte de Versailles, mais également pour la première fois hors les murs.

UN CONCEPT REPENSÉ

Les changements du Salon ne se limitent pas au nom, au logo ou à la signalétique. Le concept même de Livre Paris a été repensé pour partager des expériences avec les auteurs et les éditeurs... Les nouveaux aménagements scéniques, la création d'une scène littéraire, des squares thématiques inédits et les flâneries littéraires ont fait souffler un vent nouveau sur le Salon. Placée sous la coordination d'Evelyn Prawidlo, la programmation éditorialisée sur l'ensemble des scènes du salon, avait pour trame « Résistance(s) », avec tous les jours un fil d'actu.

« Nous voulons réinventer le Salon du livre, le réenchanter... »

VINCENT MONTAGNE,
Président du Syndicat national de l'Édition
et de Livre Paris

Objectif : offrir vingt rendez-vous, éclairant ce thème, qu'il s'agisse de sciences, de littérature, de bande dessinée, de jeunesse ou de cuisine...

L'ANNÉE 1 DU RENOUVEAU

2016 constitue le début d'une ère nouvelle pour Livre Paris, comme l'a souligné Vincent Montagne, Président du SNE. Une nécessité. Pour Liana Levi, Directrice des éditions Liana Levi, en effet, « Le Salon du livre est un moment important car il met en lumière le monde de l'édition et du livre. C'est un temps fort qui permet de tisser des liens avec les professionnels comme les libraires, les journalistes, les auteurs. Depuis trois ans on a senti un fléchissement.

DES PARTENAIRES BIEN PRÉSENTS

Livre Paris a bénéficié en 2016 du soutien de nombreux partenaires, médias et institutionnels... Parmi les partenaires historiques, le Centre national du livre a organisé rencontres et tables rondes autour de l'avenir du livre et des auteurs. L'Institut français a proposé débats et animations valorisant le livre francophone et la créativité de ses écrivains. Les régions ont encore une fois porté haut les couleurs de 270 petites maisons d'édition, contribuant activement au rayonnement de la diversité de l'édition hexagonale.



PARIS EST UNE FÊTE (DU LIVRE !)

À l'initiative de Rebecca Byers, Présidente de la Commission internationale du SNE et en partenariat avec le BIEF, l'Institut français, Reed Expositions et le SNE, les éditeurs français et étrangers ont partagé un moment festif, après la nocturne de Livre Paris, sur la péniche NIX NOX. Une occasion privilégiée de permettre, en marge de Livre Paris, aux éditeurs et responsables des droits de discuter, de danser, d'admirer la Seine, de mieux se connaître et d'échanger... Cette fête est un nouveau temps fort du renouveau de Livre Paris.

Les contacts personnels que l'on nouait à cette occasion n'existent plus et les petits éditeurs s'interrogent sur la nécessité de cet investissement élevé.(...) Il faudrait y associer davantage les libraires et d'autres acteurs pour en faire une véritable fête du livre. »

Désormais, Sébastien Fresneau, nouveau directeur du Salon, apportera son expérience de la culture, du divertissement et du numérique, afin de poursuivre cette évolution, dans le cadre d'un partenariat conforté et renouvelé en 2016 entre le SNE et Reed expositions.

LES FLÂNERIES LITTÉRAIRES, UN VÉRITABLE SUCCÈS !

Imaginée par l'association Verbes et portée par l'enthousiasme de

sa présidente Marie-Rose Guarnieri (librairie des Abbesses, fondatrice de la Fête de la librairie indépendante et du prix Wepler), avec le soutien du MOTIF (Observatoire du livre et de l'écrit en Île-de-France) et de l'Institut National de Formation de la Librairie (INFL), la première édition de ces flâneries littéraires a conquis de nombreux visiteurs de tous âges. Le principe : explorer le salon pendant une heure au fil d'une thématique, guidé par un expert passionné et entrer dans les coulisses et l'histoire des livres et des maisons d'édition. Pour, selon Marie-Rose Guarnieri, « faire apparaître les grands fantômes fondateurs du passé et réenchanter l'univers du livre ». Douze flâneries ont rythmé les quatre jours du salon.

« Il faudrait un point central et plusieurs lieux dans toute la ville. Disséminer dans différents quartiers, les espaces d'animation, en s'appuyant sur les librairies, pour mieux y associer le public.

L'édition est à un tournant, nous vivons beaucoup de transformations et il faut que Livre Paris aussi s'adapte à ces changements... »

LIANA LEVI, Directrice générale des éditions Liana Lévi

45

PAYS représentés

7

HEURES d'antenne cumulées à la télévision

27

HEURES d'antenne cumulées sur les radios nationales

400

ARTICLES en presse écrite nationale

FRANCFORT 2017 : LA FRANCE, INVITÉE D'HONNEUR

La Foire du Livre de Francfort célèbrera la France pour son édition 2017.

À cette occasion, les thèmes mis en avant seront : la jeunesse, la BD, l'innovation-interopérabilité, la langue française dans le monde, les adaptations littéraires et audiovisuelles, l'environnement. Paul de Sinety assure pour l'Institut français la fonction de Commissaire

pour la présence de la France. Cet événement sera l'occasion de renforcer la coopération culturelle française en Allemagne, déjà très active avec un réseau de onze Instituts français et dix centres de collaboration. Côté professionnels du livre, le SNE via sa commission Internationale, est consulté sur les axes à développer, les thématiques,

leur format et la délégation de 60 auteurs français qui interviendront dans ce cadre. Pour les éditeurs, les échanges entre Français et Allemands seront renforcés dès 2016, avec des voyages et des rencontres sur les sujets communs et pour interroger l'avenir de leurs métiers.

17 JUIN 2015

> Signature de l'accord scellant l'invitation d'honneur de la France à la Foire de Francfort en 2017 par Jürgen Boos, directeur de la Foire, et Anne Tallineau, directrice générale déléguée de l'Institut français

LIVRE PARIS 2016

> Livre Paris 2016 : rencontre sur l'avenir du livre en Europe et la question du droit d'auteur dans le cadre d'un cycle de 4 conférences sur les libertés qui s'achèvera à Francfort 2017

FOIRE DE FRANCFORT 2016

> 2^e débat sous les couleurs de la France



FRANÇOIS HOLLANDE INAUGURE LIVRE PARIS 2016

Après une opération hors les murs réussie, le week-end précédant l'ouverture du Salon, Livre Paris a été inauguré le 16 mars par le Président de la République François Hollande et la ministre de la Culture et de la Communication, Audrey Azoulay. Aux côtés de Vincent Montagne, Président du SNE, ils ont visité de nombreux stands d'éditeurs ainsi que ceux de la Corée, du Congo Brazzaville, de Constantine et de l'Institut français. La soirée, chaleureuse et vivante, a donné le ton pour les jours suivants.

LIVE MAGAZINE À LIVRE PARIS

Live Magazine, revue vivante et éphémère des « histoires vraies », propose en « live » les récits vécus d'auteurs ou d'artistes, en voix, en images, en sons ou en dessins. Ainsi lors de la nocturne du 17 mars, de 20h à 21h, sur la grande scène littéraire, des personnalités ont réalisé en direct une revue vivante, avec des rubriques, des brèves et même des pubs, du son, des images, de la musique live, des nouvelles fraîches de Corée et du Congo, pays invités... Au sommaire de ce numéro spécial, dix romanciers, journalistes, artistes et musiciens dont Mathias

Énard qui a parlé de football épique et Catherine Clément d'amour fou (ou le contraire), Alice Zéniter de scènes de sexe ratées et Jean Bofane de mathématiques congolaises... Sont également apparus, Philippe Artières, Élodie Dornand de Rouville, Gérard Lefort, Valérie Cordy, Joël Saget, Aventure, sport, amour... Auteurs et artistes ont offert au public un *Live magazine* éphémère et intense.

LIVRE PARIS 2016... LES TEMPS FORTS DES SCÈNES LITTÉRAIRES, DES

Sept scènes et squares thématiques ont offert au public une grande diversité d'animations, rencontres, débats, spectacles, lectures, ateliers...

LES NOUVEAUTÉS 2016

Une scène littéraire de plus de 400 m² où se sont succédés des auteurs renommés, français et internationaux, romanciers, historiens, essayistes, professeurs du Collège de France, pour des moments intenses... La scène BD, elle aussi inédite, a proposé sous l'impulsion des éditeurs du groupe BD du SNE, des rencontres d'artistes français ou étrangers avec des historiens, journalistes, réalisateurs, scientifiques, tous passionnés de 9^e art. Un square Religions, Culture et Société, créé à l'initiative des éditeurs du groupe Religion du SNE, a montré le dynamisme de ce secteur. Pendant quatre jours,

rencontres et débats entre laïcs et croyants de tous horizons y ont abordé la place de la religion à notre époque.

LES AUTRES ESPACES REPENSÉS

D'autres squares ont été conçus pour favoriser découvertes et expériences variées. Le square Jeunesse a invité les jeunes visiteurs, des plus petits aux ados à des lectures, concerts, spectacles, à participer à de nombreux ateliers ou jeux... Le square culinaire a mis pour la quatrième année la gastronomie à l'honneur, avec la présence de grands noms de la cuisine française, des démonstrations de chefs et de masterclass, des conférences sur les thèmes « cuisine et santé, agriculture et environnement ». Le square Savoir & Connaissances, pour l'édition scientifique, a témoigné de la richesse de ses publications en sciences humaines

et en sciences « dures », avec des rencontres autour de spécialistes d'astrophysique, d'archéologie, de médecine, de sociologie, de philosophie...

Les éditeurs du groupe Sciences pour tous du SNE, ont organisé pour la sixième année consécutive des rencontres destinées à rendre accessible à tout public le savoir scientifique.

Les éditeurs d'Art et de beaux livres, réunis au sein d'un comptoir collectif, ont présenté leurs ouvrages ainsi qu'une presse pour découvrir la lithographie.

Enfin, le Forum Pro, organisé grâce à l'implication de tous les acteurs de l'interprofession, partenaires du SNE, et au soutien du magazine Livres Hebdo, a proposé quatre jours d'échanges et de réflexion autour des métiers du Livre en France et à l'étranger.

LE SQUARE RELIGION

Bruno Nougayrède Président du groupe Artège, Président du groupe Religion du SNE



« RELIGIONS, CULTURE ET SOCIÉTÉ FORMENT LE CŒUR DE L'ÉDITION DE LIVRES DITS RELIGIEUX »

Les éditeurs rassemblés au sein du groupe Religion du SNE, travaillent ensemble à améliorer la visibilité et la compréhension par le grand public de leurs fonds éditoriaux. Il nous a donc semblé particulièrement important, au sein de Livre Paris, de constituer un pôle de réflexion et de dialogue autour des thématiques Religions, Culture et Société

qui forment le cœur de l'édition de livres dits religieux. Il est bien imprudent, à mon sens, de vouloir opérer un tri entre des ouvrages considérés comme religieux et d'autres qui se rattacheraient au monde profane. Les classifications ne disent pas tout et la quête spirituelle de nos auteurs les protège de toute tentation de vivre

SQUARES THÉMATIQUES ET DE LIVRE SUR SEINE

LIVRE SUR SEINE, HORS LES MURS GRATUIT DE LIVRE PARIS

En partenariat avec la Mairie de Paris, avec le soutien du Centre national du livre, le Salon du livre s'est ouvert pour la première fois sur la cité, pour offrir une découverte multiple et entièrement gratuite au jeune public et aux familles.

En avant-première de Livre Paris, Livre sur Seine a accueilli les 12 et

13 mars, sur les quais de Seine entre le pont de la Concorde et la passerelle Léopold-Sédar-Senghor, des animations, des expositions et des expériences créatives, organisées par les éditeurs jeunesse.

Sur 600 m de quai, de 11h à 17h, sous un ciel azur, le public de 3 à plus de 77 ans a pu déambuler pour découvrir le livre et ses héros, au fil d'expositions présentant des univers différents, de la petite enfance à l'adolescence. Des containers colorés ont accueilli des ateliers créatifs, des rencontres avec des auteurs, des lectures de contes...



800
événements
et rencontres

LIVRE PARIS À L'HONNEUR À L'HÔTEL DE VILLE

Bruno Julliard, Premier adjoint au Maire en charge de la Culture, a accueilli les éditeurs, les libraires, les auteurs et les délégations étrangères des pays et villes invités de Livre Paris, dans les salons de l'Hôtel de Ville. Une occasion pour la Maire de Paris, « d'exprimer la considération que porte la Ville au salon Livre Paris et de saluer sa contribution à la vitalité intellectuelle et au rayonnement de la capitale ».

LIVRE PARIS 2016... LES YEUX OUVERTS SUR LE MONDE

BRAZZAVILLE ET POINTE-NOIRE SOUS LES PROJECTEURS...

« Comment un pays si petit que le Congo a-t-il pu produire une overdose de littérature ? », confiait Alain Mabanckou. Aussi, pour sa 36^e édition, Livre Paris a accueilli deux métropoles de la République du Congo. Vingt-quatre auteurs emblématiques de l'Afrique francophone représentaient Brazzaville et Pointe-Noire. Onze événements se sont déroulés sur le pavillon des villes, le square jeunesse, le square culinaire et le Forum Pro. Le public a pu apprécier entre autres l'inventivité et la créativité des villes africaines, goûter des spécialités culinaires préparées par un jeune chef du Congo-Brazzaville, rencontrer Alain Mabanckou, Prix Renaudot et professeur, invité pour un an, à la chaire artistique du Collège de France... Poètes, romanciers, conteurs, auteurs de BD... tous ont témoigné de la vitalité de la littérature congolaise et au-delà, des littératures africaines.

LA CORÉE DU SUD, INVITÉE D'HONNEUR

Avec plus de 40 pays représentés et chaque année depuis 1988 un pays à l'honneur, Livre Paris s'est toujours ouvert aux littératures du monde. En 2016, la Corée du Sud, troisième pays d'exportation du livre français, était, pour la première fois, l'invitée d'honneur, dans le cadre de l'année France-Corée 2015-2016. Aux côtés d'une vingtaine d'éditeurs exposants, grâce au soutien du Centre national du livre, de l'Institut

français et du SNE, Livre Paris a accueilli une trentaine d'auteurs ou illustrateurs, célèbres à l'internationale, s'illustrant dans le roman, la poésie, l'essai, l'album jeunesse ou le manhwa (manga coréen). Dix rencontres, sur la scène littéraire, sur le pavillon sud-coréen, sur la scène BD, sur le stand du Centre national du livre, du Forum Pro ou de l'Institut français, ont éclairé la richesse culturelle de ce pays, ancré dans la modernité. Sur la scène BD, l'auteur de manhwas KIM Jung-gi a livré une brillante démonstration de son talent d'illustrateur au cours d'un *Drawing show*. La musique fut aussi à l'honneur sur le pavillon sud-coréen lors d'un concert exceptionnel réunissant la cantatrice YUN Jung-choi et E'Jeong-Ju, joueuse de geomungo, instrument traditionnel coréen. Autant d'occasions de faire découvrir une littérature exceptionnelle et au delà une culture méconnue du grand public.



KIM Jung-gi célèbre auteur de manhwas lors de son drawing show.



CONSTANTINE, INVITÉE SPÉCIALE

Capitale de la Culture arabe jusqu'en 2016, Constantine, ville de culture et d'échanges, "cité phénomène" comme aimait à la qualifier Maupassant, était l'invitée spéciale du salon. Profondément liée, par son histoire, à celle de la Méditerranée, Constantine a donné à l'Algérie quelques-uns de ses auteurs les plus renommés et inspire toujours aujourd'hui de jeunes talents littéraires... Vingt poètes, romanciers, essayistes ou auteur de BD, auteurs de langue française ou arabe, ont participé aux rencontres et débats organisés sur le square BD, sur les stands de l'Institut français et de Constantine.

LES LIVRES D'ART À L'HONNEUR

LE PRIX MÉDITERRANÉE RÉCOMPENSE Désormais LE LIVRE D'ART

À l'occasion des 30 ans de l'anniversaire du Prix Méditerranée, créé par le Centre méditerranéen de littérature, une nouvelle catégorie de prix a vu le jour à l'initiative des éditeurs du groupe Art et beaux livres du SNE : la catégorie Livre d'Art qui distingue d'une part un livre d'art, d'autre part, un catalogue et un

LE LIVRE D'ART TRÈS PRÉSENT AU SALON DU LIVRE FRANCOPHONE DE BEYROUTH

Lors du dernier Salon du Livre francophone de Beyrouth qui s'est déroulé du 24 octobre au 1^{er} novembre, le Village des Arts a présenté, pour la deuxième année, la production d'ouvrages des grands éditeurs d'art français, en partenariat avec la Librairie Antoine. À cette occasion, le Groupe Art et beaux livres du SNE, associé au Centre méditerranéen de littérature

prix spécial « coup de cœur du jury ». Le Prix Méditerranée du Livre d'Art est parrainé par la Ville de Perpignan, le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales, la région Languedoc-Roussillon, la Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon et le Syndicat national de l'édition. Ce prix, attribué par un jury le 23 juin 2015 à Paris, a été remis officiellement aux lauréats, le 26 septembre à Perpignan.

a organisé une table ronde autour du Prix Méditerranée du Livre d'Art 2015. Ce débat, modéré par Alexandre Najjar, président du jury, réunissait Pascale Le Thorel pour le SNE,

« Dans le contexte actuel, quelle meilleure réponse que le livre ? »

PASCALLE LE THOREL,
Présidente du Groupe des éditeurs d'Art
et de beaux livres du SNE.

LAURÉATS DU PRIX MÉDITERRANÉE DU LIVRE D'ART 2015

- > Catégorie livre d'art : Mehdi Ben Cheikh pour son livre *Djebahood* (Albin-Michel).
- > Catégorie « Catalogue » : l'ouvrage collectif *Lieux saints partagés, Chemin de traverse entre les monothéismes* (Actes Sud).
- > Mention spéciale du jury : Youssef Tohme pour *Intensive Beyrouth* (Norma Éditions).

PARTENARIAT PREMIÈRES PAGES

Depuis janvier 2016, le groupe Jeunesse du SNE est partenaire du Service du livre et de la lecture pour l'opération Premières pages.

Lancée par le ministère de la Culture et de la Communication, cette opération vise à sensibiliser les jeunes parents à l'importance de la lecture chez les 0-3 ans. Dans les départements participants, ce sont les bibliothèques qui

coordonnent le projet et planifient des actions sous le parrainage d'un auteur jeunesse.

L'ENGAGEMENT DES ÉDITEURS JEUNESSE

Dans le cadre de ce partenariat, le groupe Jeunesse du SNE propose des recommandations de lecture à destination des familles et des professionnels de la petite enfance. Il se tient à la disposition des

territoires pour tout conseil lié à la recherche d'éditeurs pour mener à bien cette initiative.

À suivre en 2016.... Un séminaire pourrait réunir le Royaume-Uni, la Flandre et la France, qui mènent des actions similaires..

+ Pour aller + loin
www.premierespages.fr

DES PRIX DU PUBLIC À DÉCOUVRIR

Décernés par des élèves, collégiens ou lycéens ou par le grand public, soutenus par le SNE, ces prix témoignent de la dynamique des livres de vulgarisation des sciences et des livres audio pour tous publics.

LES PRIX DU PUBLIC... VÉRITABLE PARTAGE DU LIVRE !

Pour les auteurs et les éditeurs, les prix du public, jeune ou moins jeune, constituent une vraie richesse. En effet, le choix des collégiens ou des lycéens, pour le prix du livre de Sciences pour tous, ou celui du grand public, pour le livre audio, suppose un bouillonnement de lecture, des échanges passionnés, des coups de cœur... et des lauréats plébiscités par le public... C'est pourquoi le SNE soutient fortement la création et l'essor de ces deux prix qui participent à la promotion de secteurs éditoriaux qui mériteraient d'être davantage connus et reconnus. Découverte des coulisses du prix du livre audio et du prix du livre de Sciences pour tous...

LES PRIX DU LIVRE AUDIO

L'association La Plume de Paon s'engage depuis des années à promouvoir le livre audio enregistré en langue française dans toutes ses dimensions. Depuis 2010, elle décerne des prix du livre audio. Le Grand Prix et Le Prix du Public récompensent chacun quatre titres issus de quatre catégories : jeunesse, document, contemporain, classique. Depuis 2013, le jury remet également un Grand Prix « Plume d'or ».



Pour aller + loin

www.laplumedepaon.com
www.sciencespourtous.org

Le Grand Prix « Plume d'or », a été remis à Pierre Arditi pour sa lecture du *Château des pianos* de Pierre Créac'h (Sarbacane), qui remporte également le Grand Prix du livre audio catégorie Jeunesse. Dans cette catégorie, le public a remis le Prix du Public au livre *Les vacances du Petit Nicolas* de Sempé et Goscinny lu par Benoît Poelvoorde (Écoutez Lire, Gallimard Jeunesse). Pour le palmarès 2016, le public a été invité à voter sur le site de La Plume de Paon, dans les 4 catégories, dès le 17 mars 2016, pour l'ouverture du Salon Livre Paris. L'attribution des prix sera annoncée en juin 2016.

LES PRIX DU LIVRE DE SCIENCES POUR TOUS

Parrainé par l'Académie des Sciences depuis 2008, ce prix récompense deux ouvrages de culture scientifique choisis respectivement par des collégiens et des lycéens. Organisé par le ministère de l'Éducation nationale et le SNE, en partenariat avec le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives, le prix du livre de Sciences pour tous vise à promouvoir

la lecture d'ouvrages de culture scientifique. Dans chaque académie, un collège et un lycée participent au prix. Fin octobre, chaque établissement reçoit une sélection d'ouvrages portant sur le thème choisi pour l'année. À l'issue de 4 mois de lecture, les élèves de chaque établissement constituent un classement. Ces classements sont ensuite envoyés au comité de pilotage afin de procéder à la délibération finale. En juin, les lauréats sont récompensés à l'occasion d'une cérémonie nationale.

Le thème choisi pour 2015-2016 porte sur « le Cerveau » et pour 2016-2017, sur « Le Climat : changements et perspectives ».

PRIX 2016

> 10 Juin : proclamation des lauréats des prix Sciences pour tous à l'Institut du Cerveau et de la Moelle épinière.

> 29 Juin : proclamation des prix du livre audio au Centre national du livre



La comédie-française partenaire de l'opération depuis sa création a accueilli la finale le 24 juin 2015.

LES PETITS CHAMPIONS DE LA LECTURE : UN SUCCÈS CROISSANT !

Lancé en France à l'initiative du SNE pour promouvoir la littérature jeunesse et les auteurs contemporains, ce jeu rencontre un franc succès auprès du jeune public dont la participation a doublé en deux ans.

Pour l'édition 2014-2015, plus de 700 classes se sont inscrites et 20 000 enfants scolarisés en CM2 ont participé aux étapes de sélection.

UNE FINALE EN PRÉSENCE DE NAJAT VALLAUD-BELKACEM

Dix candidats, venus de toute la France, ont lu le texte de leur choix. La ministre de l'Éducation nationale était présente aux côtés de Éric Ruf, administrateur de la Comédie-Française et de Antoine Gallimard, Président des Petits champions de la lecture, pour cette fête animée par Christophe Barbier. Les petits champions ont été soutenus et encouragés par leurs parrains, le comédien Guillaume Gallienne et l'écrivain Timothée de Fombelle, ainsi que par les auteurs des textes dont ils lisaient des extraits. Après des délibérations passionnées, le jury a désigné les lauréats de cette 3^e édition : Ève (1^{er} prix), Nina (2^e prix), Soren (3^e prix).

UN JEU LARGEMENT DOTÉ EN LIVRES JEUNESSE

Tous les finalistes reçoivent chacun cinq livres de jeunesse et cinq pour

leur classe ou groupe de lecture. Trois champions sont distingués et gagnent chacun dix livres de jeunesse et quinze pour leur classe ou groupe. Parmi eux, le gagnant de la finale nationale participe, en tant que membre du jury, à la finale de l'édition suivante.

Enfin, nouveauté de l'édition 2015/2016 : les éditeurs de la commission Livre audio du SNE inviteront le lauréat à enregistrer le texte de son choix et éditeront un livre audio « Petit champion de la lecture ». La finale de la 4^e édition animée par Christophe Barbier en présence de Dominique Blanc et de Timothée de Fombelle, marraine et parrain du jeu en 2016, est organisée le 22 juin 2016 à la Comédie-Française.

LES PETITS CHAMPIONS DE LA LECTURE ONT RÉUSSI UN PARI EXTRAORDINAIRE !

«Réunir le goût de lire chez les « grands » enfants du primaire, la joie de partager à l'oral ces appétits, ces choix de livres, mobiliser des compétences personnelles, sortir des acquisitions, appréciations liées aux programmes scolaires... Pour toujours servir l'imagination, l'imaginaire, qui permettent de s'évader du réel et de se construire comme enfant citoyen du monde.»

> Hélène Wadowski, Présidente du groupe Jeunesse du SNE de 2008 à 2015



Pour aller + loin

www.lespetitschampionsdelalecture.fr

LES 10 FINALISTES 2016 ET LES LIVRES CHOISIS :

- > Cyrielle *Vampire ça craint (grave)!* de Naïma Zimmerman (Pocket Jeunesse)
- > Estelle *De cape et de mots* de Flore Vesco (Didier Jeunesse)
- > Imane *Esther et Mandragore - Une sorcière et son chat* de Sophie Dieuaide (Talents Hauts)
- > Lola *La disparition de Théo* de Didier Leterq (Éditions Le Pommier)
- > Louise *Le grand roman de ma petite vie* de Susie Morgenstern (La Martinière Jeunesse)
- > Marc *La Sorcière* de Philippe Arnaud (Éditions Sarbacane)
- > Mélodie *Dix jours sans écran* de Sophie Rigal-Goulard (Rageot)
- > Soumia *Mon chien est raciste* de Audren (Albin Michel)
- > Théo *Le feuilleton d'Ulysse* de Murielle Szac (Bayard Jeunesse)
- > Zôé *Qui veut la peau d'Artie Show* de Emmanuel Tredez (Nathan)

LE NUMÉRIQUE EN MARCHÉ

En 2015, la progression du livre numérique a marqué le pas, les Français ne l'ayant pas encore vraiment adopté... Toutefois l'implication de tous, éditeurs, bibliothécaires, pouvoirs publics, associée aux travaux d'EDRLab, installé à Paris, devrait faciliter l'adoption de ce nouveau support de lecture. Tandis que l'édition se dote de nouveaux métiers pour répondre aux besoins du numérique, le smartphone ouvre des pistes en suscitant de nouvelles écritures...



LE MARCHÉ DU LIVRE NUMÉRIQUE EN FRANCE, UNE PROGRESSION LENTE

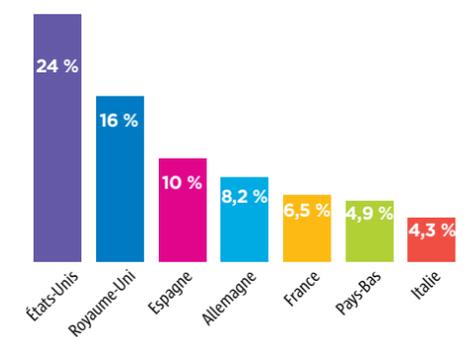
Le livre numérique s'implante doucement dans les usages de lecture des Français, dans un marché du livre, en petite reprise de croissance, qui atteint 2,667 milliards d'euros, dont 6,5 % sont dus au livre numérique.

Trois études menées sur 2016, les statistiques de l'édition du SNE, le baromètre SNE/SOFIA/SGDL et l'étude GFK fournissent des éléments concrets sur le marché et la lecture numérique grand public. En 2015, 2 % des Français ont acheté un livre numérique. La répartition du chiffre d'affaires de l'édition numérique montre la place importante de la

littérature, proche de 20 % et surtout celle des sciences humaines et sociales avec 62,2 % (dont l'édition juridique représente 90 %).

L'Europe présente des résultats contrastés : si le Royaume-Uni affiche un marché plus mature, la France s'inscrit dans une progression comme l'Allemagne et l'Espagne dont les résultats sont dus pour les deux tiers à l'exportation vers l'Amérique latine et les États-Unis. À noter, le recul de 11 % des ventes aux États-Unis, essentiellement en raison de la baisse des ventes dans la catégorie *Young Adult*.

PART DE MARCHÉ DU LIVRE NUMÉRIQUE SUR LE CA LIVRES, PAR PAYS, EN 2015



Sources : Kempton Mooney of Nielsen ; Nielsen Book Research ; Global eBook report ; BuchReport ; SNE ; CB logistics ; AIE.

MIEUX CONNAÎTRE LES LECTEURS DE LIVRES NUMÉRIQUES, LEURS GOÛTS ET LEURS USAGES

Grandes catégories de livres numériques lus et achetés

Catégories d'ouvrages	Livres lus	Livres achetés
Littérature	62 %	63 %
Essais	26 %	21 %
Livres pratiques	25 %	19 %
Livres techniques	20 %	15 %
BD	18 %	13 %
Sciences humaines et sociales	18 %	20 %
Ouvrages d'enseignement scolaire	14 %	13 %
Dictionnaires	13 %	12 %
Jeunesse	11 %	10 %

Source : Baromètre SNE/SOFIA/SGDL

65 % paient à l'acte d'achat.

20 % achètent plus de 4 livres par an.

11 % des lecteurs achètent sur des sites de librairie en ligne.

45 % ont lu un livre numérique il y a moins d'un mois.

57 minutes : temps moyen passé par les Français lecteurs de livres numériques, chaque jour sur un écran.

> Depuis septembre 2015, la société FENIXX commercialise par l'intermédiaire de 137 détaillants en version numérique plus de 15 000 titres qui n'étaient plus disponibles en format papier : www.fenixx.fr

+ Pour aller + loin

Lire les statistiques du SNE 2016, données 2015.

EDRLAB... AU CŒUR DE L'ÉDITION NUMÉRIQUE

L'EDRLab (European Digital Reading Lab) désigne le siège européen de la fondation Radium et de l'International Digital Publishing Forum (IDPF).

Créé en 2015, ce laboratoire a pour mission de piloter le déploiement des technologies Radium en Europe et de participer aux évolutions du format ePub3, développé par l'IDPF. Financé par des contributions publiques et privées, notamment du SNE, du Centre national du livre, du Cercle de la librairie et des groupes Editis, Hachette Livre, Madrigall et Media-Participations, il est hébergé depuis 2015 dans les locaux de Cap Digital, pôle de compétitivité dédié au numérique.

EPUB 3 ET ACCESSIBILITÉ

Ce format *open source* et interopérable est doté de fonctionnalités d'accessibilité avancées. Les outils développés par Radium devraient étendre sa portabilité aux liseuses, tablettes, smartphones et sur tous

« L'ePub est un enjeu fondamental pour les éditeurs, qui se sont tous accordés pour avoir un format commun. C'est ce qui nous donne une prise sur l'avenir du livre »

VIRGINIE CLAYSSSEN,
directrice de l'innovation d'Editis,
trésorière d'EDRLab, présidente
de la commission Numérique du SNE

types d'ordinateurs, y compris sur les appareils en braille ou de retransmission vocale pour les aveugles ou malvoyants. Performant sur le confort de lecture, l'ePub3 permet l'intégration de vidéos, de fonctions interactives, d'animations et de sons. Les premiers chantiers d'EDRLab concernent l'accessibilité et la

EN 2016
les bibliothèques proposent
plus de **107 000** titres
au format ePub

finalisation du projet DRM Lightweight Content Protection (LCP), qui offrira une alternative aux DRM propriétaires.

DES ENJEUX IMPORTANTS

EDRLab devrait permettre aux différents acteurs du livre de proposer des alternatives innovantes aux formats propriétaires des grands opérateurs privés. Le premier ePub Summit organisé par EDRLab s'est tenu à Bordeaux, à la librairie Mollat, en février 2016.

Pour aller + loin

VIDÉO de Pierre Danet,
Président d'EDRLab

LA RENTRÉE LITTÉRAIRE ACCESSIBLE

Lancée en 2013 par le SNE en partenariat avec la Bibliothèque nationale de France (BnF), et le Centre national du livre (CNL) « la rentrée littéraire accessible pour tous » a été un vrai succès.

L'objectif est de rendre accessibles tous les livres de la rentrée littéraire aux personnes en situation de handicap visuel. En vertu de l'exception au droit d'auteur dite « exception handicap », les associations peuvent demander aux éditeurs les fichiers sources de leurs livres via la plateforme Platon de la BnF. Ceux-ci envoient des fichiers structurés en format XML. Les associations les convertissent au format Daisy, pour les rendre compatibles avec les lecteurs spécifiques des personnes aveugles ou malvoyantes. Daisy permet des fonctionnalités comme

la conversion du texte en voix ou la navigation au sein d'un fichier. Le Centre national du livre (CNL) finance l'intégralité des frais d'adaptation. En 2015, 72 maisons ont participé (contre 49 en 2014) en rendant accessibles 330 titres contre 233 en 2014. 85 % des titres figurant sur les listes des sélections des prix littéraires sont ainsi disponibles. On cite les lauréats du Prix Renaudot, du Grand Prix du roman de l'Académie française, du Prix Décembre, du Prix roman FNAC et du Prix littéraire du Monde... sans oublier le Prix Goncourt, *Boussole* de Mathias Énard.

REGARDS CROISÉS :

Alban Cerisier, Secrétaire général du groupe Madrigall.

Guillaume de la Taille, responsable du service de documentation et des échanges de la Ville de Paris, chargé de mission de prêt numérique en bibliothèques.



Quels sont les enjeux du prêt numérique en bibliothèque (PNB) ?

G. dl T. : nous avons souhaité intégrer le numérique aux usages de prêts, échanger avec les éditeurs et bâtir très vite des collections, pour familiariser nos usagers à ce nouveau support de lecture. En France, le marché des livres numériques est faible et les bibliothèques ont un devoir d'éducation... C'est pourquoi nous conduisons des discussions avec les éditeurs où chacun tente d'être raisonnable, dans une démarche expérimentale.

A. C. : les bibliothécaires ont une importante mission d'accompagnement et de formation à la lecture numérique auprès de leurs usagers. Via PNB, nous pouvons nous constituer un observatoire des pratiques, au plus près de la réalité de la lecture publique. Et nous constituons aussi un dispositif interopérable pour créer les conditions d'un véritable déploiement, dans le respect de la chaîne du livre.

Quel est le démarrage du dispositif PNB ?

A. C. : l'offre disponible constituait un élément clé de la réussite du projet. Elle a nettement progressé puisque l'on atteint les 110 000 titres. L'enjeu de la simultanéité de parution entre l'offre grand public et l'offre aux collectivités est aussi bien identifié. Par ailleurs, les échanges entre éditeurs et bibliothécaires sont importants, pour affiner

les modèles d'offres, les paramétrages pertinents, en fonction des catalogues, des maisons (nombre de prêts, simultanéité, durée). En avril 2016 on a enregistré 15 000 prêts par mois, un peu plus de 2 000 commandes et 50 bibliothèques connectées. **G. dl T.** : 4 300 de ces prêts sont dus à la ville de Paris... espérons que bientôt ce ne sera plus le cas, grâce à la capacité d'achat des autres acteurs de la lecture publique. Si les offres sont trop chères, le nombre de bibliothèques impliquées sera limité. Nous souhaitons faire de la « longue traîne ». Les critiques faites sur PNB concernent surtout le prix jugé élevé, avec de grandes disparités entre les propositions, notamment structurelles, des éditeurs.

Au risque de devoir recaler des œuvres tarifées au prix d'un petit livre de poche, car c'est l'argent public que nous engageons. **A. C.** : cette diversité est pour moi le signe de la vitalité du projet, de la volonté d'expérimenter. Nous sommes en phase d'émergence et PNB va progresser en fonction des paramètres d'usage et d'acquisition réels des bibliothèques. Il est essentiel que les bibliothèques soient le relais de la diversité éditoriale et de la profondeur des catalogues. Ce sera l'un des critères d'évaluation de PNB à fin 2016, mais je reste confiant.

Quelles sont les freins et comment les lever ?

A. C. : je parlerais plutôt de conditions de succès plutôt que de freins. Parmi celles-ci, je citerais le niveau d'équipements logiciels des bibliothèques et des librairies, l'importance des budgets d'acquisitions numériques

des établissements et bien sûr la qualité de l'expérience proposée aux usagers. La question de la gestion technique des prêts, via la DRM, est cruciale. EDRLab, association établie à Paris en lien avec la Fondation Radium, proposera une nouvelle DRM début 2017, qui comprend la gestion du prêt en bibliothèque en version native.

Il faut aussi souligner le rôle clé de Dilicom pour nous accompagner techniquement et fonctionnellement dans cette démarche. **G. dl T.** : Dilicom a réussi à fédérer des gens aux intérêts différents et aux capacités d'investissement inégales. Aujourd'hui, en réunion, on évoque des problématiques concrètes sur les commandes, preuve que l'on avance. Nous devons aussi sensibiliser les bibliothécaires encore réservés, mais cela évolue. Quant à l'équipement des usagers, certains lecteurs potentiels n'ont pas encore franchi le pas. Pour ceux qui sont réticents à la technologie, nous proposons des tutoriels sur le site. Nous attendons aussi une évolution des liseuses, ce qui favorisera la lecture numérique.

« IL EST ESSENTIEL QUE
LES BIBLIOTHÈQUES
SOIENT LE RELAIS DE
LA DIVERSITÉ ÉDITORIALE
ET DE LA PROFONDEUR
DU CATALOGUE »

Alban Cerisier

LE LIVRE NUMÉRIQUE EN PERSPECTIVE

Comme chaque année depuis 2008, la rencontre bisannuelle des Assises du livre numérique organisée par la commission numérique du SNE a permis aux spécialistes, professionnels, chercheurs et universitaires de partager leurs études et retours d'expériences sur le numérique dans le secteur de l'édition.

ASSISES DU 13 NOVEMBRE 2015

LIVRES NUMÉRIQUES, UNE VISION EUROPÉENNE ?

Près de 500 professionnels se sont réunis le 13 novembre 2015 et ont croisé leurs analyses sur la réalité du marché du livre numérique en Europe.

UN MARCHÉ À L'ESSOR LENT

La table ronde sur le marché européen a montré que le livre numérique connaît un essor modéré. En Angleterre, il représente près de 20 % du marché global du livre mais concerne à 70 % les livres sentimentaux et érotiques. En Allemagne, on ne parle que de 4 à 5 % du marché global. Quant à l'Italie, le livre numérique s'y taille jusqu'à 10 % de part de marché sur certains secteurs.

Formats, types de contenus, offre en adéquation avec les attentes des « e-readers », âge, accessibilité... ces paramètres ont été passés au crible avec l'espoir que le livre numérique soit porteur de nouvelles envies et motivations de lire.

LE MOT D'ORDRE : FACILITER L'ACCÈS AU LIVRE NUMÉRIQUE

L'EDRLab était représenté par son directeur technique, Laurent Le Meur. Il a pour mission de généraliser le standard ePub3, format de livre numérique enrichi et accessible sur tous supports. Par ailleurs, les premiers résultats d'enquête visant à améliorer la disponibilité du livre numérique de langue française en Outre-mer et à l'international ont également été exposés et un bilan positif du dispositif « Prêt Numérique en Bibliothèque » (PNB) a été dressé.

ASSISES DU 16 MARS 2016

QUEL CONTENU POUR LES MOBILES ET POUR QUELS LECTEURS ?

L'ère du « *Mobile First* » a commencé. L'avenir du livre numérique est sur le téléphone mobile et il est collaboratif. C'est ce que les intervenants ont fait ressortir lors des Assises qui ont rassemblé 500 personnes à Livre Paris.

DES EXEMPLES À SUIVRE ?

Lancée en mai 2015, l'appli « La Matinale du Monde », permet de télécharger sur mobile un journal personnalisé. Expérience concluante puisque l'appli a été téléchargée 425 000 fois depuis, avec une croissance constante et un score de 4,5 étoiles sur l'Apple Store. Son public, plus jeune que les abonnés

habituels, est sensible au gain de temps et à l'aspect ludique de l'appli. La collection « Affaires sensibles » de France Inter, créée par Upian dont le fondateur est Alexandre Brachet, s'adapte également aux pratiques de lecture sur mobile. Les histoires courtes, illustrées et animées sont créées sur un gabarit calé sur le format d'un téléphone. L'écriture s'adapte ainsi au format, et non l'inverse.

METTRE L'UTILISATEUR AU CENTRE DU PROJET ÉDITORIAL

Les intervenants ont présenté les nouvelles pratiques de lecture sur mobile et les profils de leurs usagers. Ainsi, Monique Dagnaud, directrice de recherche au CNRS, a expliqué que l'accès à la lecture et à l'information était désormais une pratique nomade pour 84 % des 18-24 ans contre 52 % des plus de 40 ans. Ces nouveaux modes de lecture induisent de nouvelles « écritures » : des textes courts, synthétiques, imagés et augmentés de graphiques, schémas ou cartes. Exemple, l'application de lecture mobile et augmentée « *Pigeonhole* » qui offre au lecteur une lecture de textes adaptée à son temps disponible, la possibilité de partager ses impressions, d'accéder à des informations inédites sur l'auteur. Pour les « *digital natives* » l'écran doit être interactif, avec des fonctionnalités de partage et de contribution. C'est la réalité à prendre en compte pour les éditeurs.

LES NOUVEAUX MÉTIERS DE L'ÉDITION, EN PHASE AVEC LE NUMÉRIQUE

De la volonté des éditeurs d'accompagner leurs salariés dans la mutation numérique, est né le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Éditeur Numérique. C'était le 26 mars 2015.

Cette initiative, soutenue par le SNE et la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi (CPNE) de la branche a pour principale motivation de professionnaliser les métiers de l'édition numérique, mais aussi de contribuer à l'employabilité des salariés de ce secteur et à leur évolution professionnelle. Désormais, les salariés de l'édition peuvent se former, dans le cadre de la nouvelle loi sur la formation professionnelle (mars 2014), à la conception d'ouvrages numériques, à leur réalisation en lien avec les partenaires techniques, à leur gestion et protection juridique et à leur commercialisation.

LE CQP POUR QUI ?

Accéder à ce certificat peut se faire par trois entrées : pour les éditeurs numériques déjà en poste, par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ; pour les éditeurs bénéficiant d'une expérience d'au moins trois ans dans l'édition papier et désirant intégrer les connaissances propres au numérique, par une formation de 145 heures ; pour les étudiants titulaires d'un Master afin de compléter leur cursus, par une formation opérationnelle.

LE CQP DANS QUELS ORGANISMES ?

Trois organismes ont été agréés par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et offrent des programmes distincts : Edinovo Formation, filiale de l'Asford, l'École des Métiers de l'Information (EMI) et le Greta de la Création, du Design et des Métiers d'Art (Greta CDMA). Ces organismes délivrent également les VAE.

LE SNE EN ACTIONS

Le CQP Éditeur Numérique, naissance et reconnaissance

Le 26 mars 2015, la CPNE a validé, après deux ans de travaux avec la branche Édition, le référentiel d'activités et de compétences et le référentiel de certification du CQP Édition Numérique.

En projet : le CQP correcteur

Le SNE et la CPNE réfléchissent désormais à poursuivre les travaux de CQP de la branche édition pour la fonction de « correcteur ».

CQP et compte professionnel de formation

Le CQP Éditeur Numérique est inscrit sur la liste de branche des formations éligibles au compte personnel de formation. La branche de l'édition a également demandé son inscription au Répertoire National des Certifications Professionnelles.

TÉMOIGNAGE

Jeanne Hély Gallimard Jeunesse, diplômée 2015 du CQP éditeur numérique



« ACCUEILLIR L'ARRIVÉE DU NUMÉRIQUE COMME UNE FORMIDABLE OPPORTUNITÉ »

Je suis éditrice chez Gallimard. Après avoir travaillé sur la collection Découvertes, j'ai rejoint le Département Jeunesse, il y a une dizaine d'années.

J'ai accueilli l'arrivée du numérique comme une formidable opportunité. Notre métier et notre rôle évoluent, nous devons maintenant trouver une nouvelle approche de la

lecture. Et en jeunesse, le « plus » de l'interactivité prend toute sa dimension, ludique et pédagogique.

J'ai très vite senti la nécessité d'une formation afin de mieux dialoguer avec les différents intervenants. J'avais besoin d'acquiescer les outils pour m'adapter à ce nouveau marché et anticiper les évolutions. J'ai choisi le CQP car il

propose une approche globale du livre numérique. J'ai abordé des domaines qui m'étaient moins familiers comme le marketing, la commercialisation, le juridique. La réalisation d'un projet personnel est très stimulante. Cela m'a permis de bien cerner les aspects éditoriaux et techniques et de trouver ma place au sein d'une équipe multimédia.

DÉFENDRE LE DROIT D'AUTEUR, C'EST GARANTIR LA LIBERTÉ DE CRÉER

Depuis le 18^e siècle, le droit d'auteur protège les auteurs et les ayants droit. L'ère du numérique, avec l'injonction du « tout gratuit » démentie par la prospérité des GAFA, attaque ce droit souverain. Face à la loi « pour une république numérique », aux tentations de l'Union européenne et de l'OMPI de menacer le droit auteur, le SNE défend l'œuvre de création, aux côtés des auteurs et de ses partenaires.



LOI LEMAIRE, CE QUI FAIT DÉBAT

Le projet de loi pour une République numérique, proposé par la Secrétaire d'État au numérique Axelle Lemaire, a été publié officiellement à l'issue du Conseil des ministres du 9 décembre 2015, dans le cadre d'une procédure d'urgence (une seule lecture par chambre au lieu de deux). Cette loi comporte certains articles qui ont un impact direct sur l'économie de l'édition. Explications.

Le projet de loi Lemaire a été précédé d'un pré-projet qui a fait l'objet d'une consultation publique en ligne du 26 septembre au 18 octobre 2015, destinée autant au grand public qu'aux professionnels. Le SNE s'est fortement mobilisé sur ce projet de loi pendant plusieurs mois auprès des ministères concernés et du Parlement, en concertation avec la Fédération Nationale de la Presse Spécialisée (FNPS) et avec le soutien de l'association internationale des éditeurs de Sciences, Médecine et Technique (STM).

Les articles concernant les éditeurs et les points, sur lesquels le SNE a argumenté et communiqué, sont développés ci-après.

LA CRÉATION D'UN « DOMAINE COMMUN INFORMATIONNEL », NOTION ISSUE DU MOUVEMENT DES « BIENS COMMUNS » (article 8)

Il était prévu, dans l'avant-projet de loi, que des « associations agréées » puissent agir en justice contre les cas d'appropriation du domaine public. Le SNE s'est toujours opposé à une définition positive du domaine commun informationnel, craignant que le fait de vendre des ouvrages du domaine public puisse être considéré comme un obstacle pour l'accès au domaine public. Cette disposition a disparu du projet de loi.

L'ACCÈS GRATUIT (OPEN ACCESS) (article 17)

Les auteurs auront la faculté de mettre à disposition gratuitement la version de leur article

acceptée par l'éditeur, par voie numérique, au bout d'un délai de 6 mois en Sciences, Techniques et Médecine (STM) et de 12 mois en Sciences Humaines et Sociales (SHS).

L'article a été adopté par le Sénat, presque sans modification. Face au risque de résiliations massives des abonnements en cas de délais trop courts, les éditeurs ont demandé une réelle étude d'impact indépendante. Ils ont également dénoncé les budgets insuffisants des autorités publiques, le risque que les chercheurs français aient encore moins d'opportunités pour se faire publier et le danger d'une étatisation de l'édition scientifique française. Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a annoncé que des mesures d'accompagnement financier seraient prévues, mais sans que des propositions concrètes soient formulées.

LA CRÉATION D'UNE EXCEPTION POUR LA « FOUILLE DE TEXTES ET DE DONNÉES » (TEXT AND DATA MINING OU TDM) (article 18 bis)

Une exception pour le TDM couvrirait le téléchargement, la conservation et le traitement d'œuvres numériques, y compris d'œuvres protégées, afin d'en extraire des informations et des tendances. Or la France s'oppose à cette exception au niveau européen (voir page 36).

Cet article, ajouté par les députés, a été aménagé dans sa forme lors du passage au Sénat. Les sénateurs ont rendu obligatoire, dans les contrats entre éditeurs et organismes de recherche ou bibliothèques, l'autorisation d'accès aux données et aux textes du corpus de publications scientifiques appartenant à l'éditeur, à des fins de fouille électronique, exclusivement pour la recherche publique et à l'exclusion de tout usage commercial.

Ainsi, les éditeurs conserveraient la maîtrise de la mise en œuvre de cette fouille de données dans leur contenu. >>

» LA CRÉATION D'UNE EXCEPTION POUR LA LIBERTÉ DE PANORAMA (article 18 ter)

Cette exception vise à permettre l'utilisation à des fins non lucratives, par le public et des associations à but non lucratif, de photographies d'œuvres architecturales protégées par le droit d'auteur, si elles sont situées dans l'espace public, à la vue de tous.

« Au nom d'une irréaliste idéologie de la gratuité (...) le projet de loi numérique, s'il n'est pas amendé sur ce point par le Parlement, réduira considérablement le rayonnement de la recherche scientifique française. »

FRANÇOIS GÈZE,

Président du groupe des éditeurs universitaires du SNE,
dans une tribune publiée dans L'Humanité
le 26 janvier 2016

Le 3 mai 2016, le texte a été voté par le Sénat. Au moment de la rédaction de cet article, il a été transmis à la commission mixte paritaire, constituée de sept sénateurs et de sept députés, dont l'objectif sera de parvenir à un texte commun. En cas de désaccord, l'Assemblée nationale aura le dernier mot.

LES INTERVENTIONS DU SNE AUPRÈS DU GOUVERNEMENT, DES PARLEMENTAIRES ET DES SÉNATEURS

Le SNE a participé à de nombreuses actions auprès des pouvoirs publics. Lors de la discussion du texte à l'Assemblée nationale et au Sénat, il s'est fortement mobilisé, notamment sur l'*open access* (article 17 du projet de Loi) et sur le *TDM* (article 18 bis du projet de Loi), en rencontrant à plusieurs reprises les cabinets des différents ministères concernés, les parlementaires membres des Commissions saisies du projet de loi ainsi que les Présidents des groupes parlementaires.

Le 14 avril 2016, Vincent Montagne a par ailleurs adressé une lettre au Premier ministre sur l'article 17 de la loi Lemaire suite au projet de courrier du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Il y dénonçait des mesures « extrêmement floues » et le manque de dialogue avec les acteurs concernés.

CALENDRIER DE LA LOI LEMAIRE

Du 26 septembre au 18 octobre 2015	9 décembre 2015	26 janvier 2016	3 mai 2016	à partir du 29 juin 2016
CONSULTATION PUBLIQUE	PUBLICATION DU PROJET DE LOI (dans le cadre d'une procédure d'urgence)	VOTE DU PROJET DE LOI PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE	VOTE DU PROJET DE LOI PAR LE SÉNAT	LE TEXTE SERA DÉBATTU EN COMMISSION MIXTE PARITAIRE.

PROJET DE LOI SUR LA LIBERTÉ DE LA CRÉATION, L'ARCHITECTURE ET LE PATRIMOINE... À SUIVRE

En parallèle de la loi Lemaire, un projet de loi porté par le ministère de la Culture et de la Communication est en discussion depuis juillet 2015 et concerne la création artistique et le droit d'auteur. Certaines de ses propositions ont une incidence directe sur l'édition.

À l'issue de nombreuses discussions dans lesquelles le SNE s'est fortement mobilisé, le Sénat a modifié certaines dispositions avant d'adopter le projet de loi en deuxième lecture. Ce projet de loi sera donc soumis à une commission mixte paritaire, afin de parvenir à un consensus sur le texte.

À ce stade, ce projet de loi prévoit que le Gouvernement remette un rapport dans un délai de six mois sur les discussions actuellement en cours entre auteurs et éditeurs pour une meilleure transparence de leurs relations.

À l'issue de ces échanges entre auteurs et éditeurs, des dispositions relatives aux sanctions en cas de défaut de paiement aux auteurs de leurs droits seront insérées dans le Code de la propriété intellectuelle.

Par ailleurs, pour ce qui concerne l'accès du public aux œuvres, l'exception « handicap » est étendue aux déficiences sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques.

En outre, de nouvelles dispositions sont introduites dans le Code du patrimoine concernant l'exploitation de l'image des domaines nationaux, prévoyant qu'il n'est pas requis d'autorisation « lorsque l'image est utilisée dans le cadre de l'exercice de missions de service public ou à des fins culturelles, artistiques, pédagogiques, d'enseignement, de recherche, d'information et d'illustration de l'actualité. »

Enfin, il est important de noter que de nombreux amendements ont été déposés en vue d'imposer le dépôt légal des livres numériques. À ce stade, ils ont tous été rejetés.

CALENDRIER LOI CRÉATION

8 juillet 2015	6 octobre 2015	1 ^{er} mars 2016	22 mars 2016	25 mai 2016	À venir
DÉPÔT DU PROJET DE LOI À L'ASSEMBLÉE NATIONALE	ADOPTION DE LA LOI EN PREMIÈRE LECTURE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE	ADOPTION DE LA LOI EN PREMIÈRE LECTURE AU SÉNAT	ADOPTION DE LA LOI EN DEUXIÈME LECTURE PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE	ADOPTION DE LA LOI EN DEUXIÈME LECTURE PAR LE SÉNAT	COMMISSION MIXTE PARITAIRE

LES ENJEUX DU DROIT D'AUTEUR AU NIVEAU EUROPÉEN

La réforme du droit d'auteur, avec la mise en place de nouvelles exceptions, fait partie des priorités de la stratégie sur le marché unique numérique de Jean-Claude Juncker.

Afin d'influencer la Commission européenne dans ses réflexions, le Parlement européen a confié à Julia Reda, députée allemande du Parti Pirate (groupe des Verts), la rédaction d'un rapport d'initiative sur la transposition de la Directive droit d'auteur de 2001.

Adopté en juillet 2015, ce rapport s'inscrit dans un mouvement d'opposants au droit d'auteur. Dans ce contexte, le SNE et la Fédération des éditeurs européens (FEE) sont restés très présents dans les discussions avec les experts de la Commission européenne, le Parlement européen et le gouvernement français. La réforme législative de la Commission est attendue au plus tard en fin d'année.

LES EXCEPTIONS AU DROIT D'AUTEUR : QUELLES MENACES EN EUROPE ?

Dans sa Communication du 9 décembre 2015, la Commission européenne prévoit les exceptions suivantes :

- > **une nouvelle exception pour la fouille de textes et de données** (« *text and data mining/ TDM* »). Elle répondrait à une demande des chercheurs et (en cas de fins commerciales) de Google, souhaitant pouvoir effectuer une recherche au sein de textes et de données et d'en croiser les informations pour mettre à jour une tendance ;
- > **la clarification de l'application de l'exception pédagogique aux usages numériques et transfrontaliers**, déjà en vigueur en France ;
- > **une clarification de l'exception « bibliothèques » pour reproduction des publications numériques à des fins de conservation**, qu'il conviendrait de restreindre aux bibliothèques du dépôt légal ;
- > **Un élargissement de l'exception « bibliothèques » pour consultation afin de permettre les usages sur Internet.**

Il est essentiel d'obtenir dans ce cas la prévalence des licences ;

- > **une clarification de l'« exception de panorama »**, pour l'utilisation de photographies d'œuvres protégées par le droit d'auteur et situées dans l'espace public (concept éliminé du rapport Reda, mais présent dans les amendements au projet de loi Lemaire).

Face à cette menace qui concerne essentiellement le livre, la FEE et le SNE défendent l'intérêt du recours au contrat. Ils insistent notamment sur l'importance de ne pas porter atteinte au marché des contenus pédagogiques et refusent que l'exception pédagogique devienne obligatoire.

LES EXEMPLES SUÉDOIS ET DANOIS

En ce qui concerne les œuvres indisponibles, deux positions s'affrontent : les bibliothèques et la Fondation Europeana demandent qu'elles soient couvertes par l'exception « bibliothèques ». La FEE, unie aux fédérations européennes d'auteurs (*European Writers Congress*) et aux organismes de droits de reproduction (*International Federation of Reproduction Rights Organizations/IFRRO*), leur oppose l'usage du contrat et l'importance pour les ayants droit de pouvoir refuser la numérisation de leurs œuvres, notamment au nom du droit moral.

Enfin, FEE et SNE alertent également sur les situations de concurrence déloyale que créerait l'exception par rapport à l'offre des éditeurs. Exemples édifiants : les récentes expériences suédoise et danoise, où des modèles trop laxistes d'offres de prêt numérique ont cannibalisé le marché.

Par ailleurs, la Commission Européenne réfléchit également à la création d'un droit de l'éditeur en se focalisant sur cette demande de la presse. Le SNE et la FEE demandent que les éditeurs soient clairement reconnus comme ayants droit par le droit communautaire.

LE MINISTÈRE DE LA CULTURE S'ENGAGE EN FAVEUR DU DROIT D'AUTEUR

En mars 2015, la ministre de la Culture a institué un Comité de liaison pour le droit d'auteur, présidé par son Directeur de cabinet.

Ce comité a pour mission d'émettre des propositions que la France pourrait défendre face au projet de réforme du droit d'auteur de la Commission européenne. Ses travaux se répartissent en trois groupes de travail (voir encadré).

DES ACTES CONCRETS AU NIVEAU EUROPÉEN

Les pouvoirs publics français demandent des études d'impact avant toute modernisation du droit d'auteur au niveau européen. Ils affirment également que les exceptions ne doivent intervenir qu'en l'absence de licence. La France a également fait ajouter par la Commission les questions de la lutte contre le piratage et du transfert de valeur à son plan pour la Stratégie sur le marché unique numérique (*Digital Single Market/ DSM*).

LE CONSEIL NATIONAL DU NUMÉRIQUE

> **Le Conseil national du numérique est constitué de 30 membres nommés pour 3 ans par décret du Président de la République. Il formule des avis et recommandations sur toute question relative à l'impact du numérique sur la société et sur l'économie. Il a lancé la consultation publique du pré-projet de loi Lemaire et milite pour l'open data et le data mining sans restriction, en France comme en Europe.**

> **Son nouveau président a clairement pris position en faveur d'une réforme importante du droit d'auteur.**

Pour peser davantage dans les discussions, la France et l'Allemagne ont signé le 7 avril 2016 une déclaration commune sur le droit d'auteur en Europe, réaffirmant le rôle capital du droit d'auteur dans le soutien à l'innovation, à la créativité et à la promotion de la diversité culturelle. Elle énonce les principes qui devront guider les débats européens sur le sujet, notamment la prise en compte du rôle des plateformes et des intermédiaires du numérique, la viabilité des règles relatives aux exceptions et à la copie privée ainsi que le respect du principe de subsidiarité.

LES « CHANTIERS » DU COMITÉ DE LIAISON POUR LE DROIT D'AUTEUR

> **PARTAGE DE LA VALEUR ET MISE EN ŒUVRE DES DROITS** : le Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique (CSPLA) a demandé au professeur de droit Pierre Sirinelli de proposer une modification du principe de responsabilité limitée des intermédiaires techniques posé par la directive e-Commerce. Il a suggéré une nouvelle disposition dans la directive Droit d'auteur, afin d'exclure du régime de responsabilité limitée les hébergeurs qui correspondent aux plateformes du Web 2.0 pour les soumettre au régime classique du droit d'auteur.

> **ACCÈS AU SAVOIR ET À LA CULTURE** : ce groupe traite de la question des exceptions au droit d'auteur. Le 18 janvier, Fleur Pellerin et Thierry Mandon ont confié une mission sur la « fouille de textes et de données (*text and data mining/ TDM*) » à Charles Huot de la société *Temis*, Président du Groupement français de l'industrie de l'information (GFII).

> **PORTABILITÉ ET TERRITORIALITÉ** : ce groupe mène des réflexions avec le Service du livre et de la lecture sur l'accès aux livres numériques depuis l'étranger et hors métropole ainsi que sur l'interopérabilité.

LE DROIT D'AUTEUR, UN ENJEU DE CIVILISATION

« Faire du droit d'auteur l'exception et le droit à piller la règle : tel est le projet défendu par la Commission européenne et le futur projet de loi français sur le numérique. »

Paris, le 4 septembre 2015, Richard Malka, avocat, auteur mais aussi ambassadeur du SNE, lance ce message d'alerte. Coup d'envoi d'une campagne massive que le SNE va mener pour mobiliser l'opinion publique et défendre le droit d'auteur contre les menaces d'affaiblissement au niveau français et européen.

Le 10 septembre 2015 : la campagne est lancée officiellement par la diffusion gratuite en librairie du plaidoyer de Richard Malka : *La gratuité, c'est le vol - 2015, la fin du droit d'auteur ?* Provoquant par sa gratuité et son titre, emprunté à Denis Olivennes (avec l'aimable autorisation de l'auteur !), ce texte engagé est favorable au maintien des garanties et droits accordés aux auteurs.

En tout 50 000 exemplaires sont distribués aux éditeurs, auteurs, médias, politiques français et européens, partenaires institutionnels du SNE, membres de l'interprofession, libraires, dont 30 000 exemplaires pour le grand public via 3 000 librairies en France.

« Si l'on supprimait le droit d'auteur au profit du copyright, cela serait une formidable régression... »

GÉRARD MORDILLAT

RETOMBÉES MÉDIATIQUES DIRECTES

Ce même jour, le Figaro faisait paraître des extraits du plaidoyer de Richard Malka. Puis l'ensemble de la presse écrite a pris le relais, dont l'AFP, Les Échos, Livres Hebdo, Libération, L'Obs.fr, L'Humanité et le Huffington Post.

Côté télévision et radio, Richard Malka a donné six interviews dans le cadre d'émissions généralistes, populaires ou culturelles :

« Bibliothèque Médecis » de Jean-Pierre Elkabbach sur Public Sénat, le 5-7 de France Inter, au micro de Ruth Elkrief sur BFMTV, aux « Grandes gueules » de RMC, sur France Culture pour « Le Monde de la Culture » et sur France Info pour « Un Monde d'Idées ».

Vendredi 6 novembre 2015 - Le Huffington Post

BANDITS, BANDITS ! PAR GÉRARD MORDILLAT

« C'est enfoncer une porte ouverte qu'affirmer que les artistes vivent de leur art. Et, dans l'immense majorité des cas, qu'ils en vivent modestement ; ce qui n'est vraisemblablement pas le cas de Monsieur André Ansip et de ceux qui lui ressemblent dans la Commission. Si l'on supprimait le droit d'auteur au profit du copyright ce lien organique entre un auteur et son travail disparaîtrait. Cela serait une formidable régression, un retour vers le servage moyenâgeux, un système où les artistes seraient dans la dépendance absolue d'un mécène qui non seulement gouvernerait leur vie mais accaparerait leur œuvre. Lire, voir un film, une exposition, assister à un concert ne sont pas des actes gratuits dans tous les sens du terme. Et ceux qui, au nom de la liberté, réclament à toute force de supprimer le droit d'auteur et établir la gratuité des productions de l'esprit ne sont pas des anarchistes luttant contre la propriété privée, voire contre la propriété artistique, c'est tout au contraire - armés du copyright - des bandits de grands chemins qui veulent faire commerce de cette gratuité, les fameux renards déguisés en moutons de la tradition chrétienne. »

UNE CAMPAGNE « VIRALE »

La forte visibilité de ces médias a permis de relayer le débat auprès du public. Des personnalités politiques ont pris position, comme le Président du Parlement européen, Martin Schulz, sur France Inter, ou encore la Maire de Paris, Anne Hidalgo. Sensible à la défense du droit d'auteur, Gérard Mordillat a également pris position (cf. encadré). Le SNE a créé le site « auteursendanger.fr » et associé un compte Twitter où un débat en live s'est déroulé le 5 octobre 2015. Le site a reçu plus de 5 000 visiteurs uniques et les tweets diffusés par le SNE ont été lus plus de 140 000 fois.

+ Pour aller + loin

Le livre de Richard Malka peut être téléchargé gratuitement sur www.auteursendanger.fr

CONFÉRENCE-DÉBAT DU 14 AVRIL :
Quel avenir pour le droit d'auteur en Europe ?

LA MOBILISATION SUR LE TEMPS LONG SE POURSUIT

Depuis le lancement de cette campagne, le SNE poursuit sa mobilisation pour défendre le droit d'auteur et interpellier les politiques, les professionnels du livre et le grand public. Ainsi Richard Malka est apparu à différentes réunions officielles ou rencontres professionnelles ou grand public :

> 25 NOVEMBRE 2015 : lors de la cinquième édition des dialogues Auteurs-Éditeurs, organisée par la FEE au Parlement européen à Strasbourg ;

> 10 AVRIL 2016 : lors du Congrès de l'Union Internationale des Éditeurs (UIE) à la London Book Fair ;

> 14 AVRIL 2016 : à la conférence-débat organisée par Sciences Pi, l'association des étudiants en propriété intellectuelle de l'École de Droit de Sciences Po. Ce débat réunissait Julia Reda (députée européenne, Allemagne, Parti Pirate), Richard Malka, Gilles Babinet (*Digital Champion* de la France auprès de la Commission Européenne) et David El Sayegh (Secrétaire général de la SACEM).

« Certains rêvent d'un monde où l'accès universel aux connaissances se ferait au mépris des auteurs. Dans ce monde, on plagierait les textes, on y puiserait librement les connaissances et les créations, devenues de simples données échangeables, partageables, diffusables à l'infini... mais occasionnellement ou jamais rémunérées.

Dans ce combat entre la gratuité désordonnée et la juste rémunération des auteurs et autres acteurs de la filière du livre et de l'édition, se joue l'avenir de notre société.

Ne plus rémunérer la création, c'est l'asservir. Lui ôter ses moyens d'indépendance et sa liberté ».

VINCENT MONTAGNE, Président du SNE

QUESTIONS À :

Anne Bergman Directrice de la Fédération des Éditeurs Européens



Quelles perspectives se profilent au niveau européen ?

Le récent rapport sur la mise en œuvre de la Directive droit d'auteur de 2001 (rapport Reda), examiné l'an dernier au Parlement européen, assimile les éditeurs à des intermédiaires, classés dans la même catégorie que les fournisseurs de services numériques.

Cette évolution sémantique est caractéristique de la manière dont certains, au sein des institutions de l'Union européenne et des lobbies, voudraient que l'implication d'un éditeur soit minimisée. Ce faisant, on affaiblit le droit d'auteur.

Cette situation s'est aggravée en novembre 2015 quand la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a statué sur l'affaire Reprobel-Hewlett-Packard en affirmant que l'éditeur n'était pas un ayant droit, et ce, malgré la cession contractuelle des droits de son (ses) auteur(s).

C'est ici que la Fédération des Éditeurs Européens (FEE) et tous ses membres ont un rôle essentiel. Il s'agit de faire comprendre aux décideurs, trop souvent éloignés du monde de la culture, que l'éditeur n'est pas un simple intermédiaire. Que ses interventions sont primordiales dans le processus de création et de diffusion de la culture et qu'à ce titre, l'éditeur doit être reconnu comme ayant droit. Une campagne a débuté après la décision de la CJUE et a déjà été couronnée de succès par la mise en place d'une consultation par la Commission sur le rôle de l'éditeur et, ce faisant, sur le rôle des auteurs également.

Quels risques pour l'édition représenterait la refonte de la Directive droit d'auteur de 2001 ?

Une refonte de la Directive droit d'auteur de 2001 pourrait affaiblir considérablement l'édition mais aussi tout l'écosystème du livre. C'est pour cela qu'inlassablement la FEE et ses membres ont rencontré les services de la Commission et les commissaires pour leur démontrer l'impact d'une telle politique. En ce qui concerne l'exception pédagogique, la FEE, le SNE et de nombreux éditeurs scolaires n'ont eu de cesse, de rappeler à la Commission l'importance du secteur de l'édition scolaire. La coopération établie de longue date entre éditeurs, sociétés de gestion collective et les pouvoirs publics en charge de l'enseignement, en ce qui concerne les usages pédagogiques, fonctionne bien en France comme dans d'autres pays européens et ne nécessite aucune harmonisation.

De même, les nombreux projets pilotes qui permettent aux bibliothèques de prêter des ouvrages numériques ne doivent pas être mis en péril par une législation inflexible.

Quelles sont les suites envisagées par la FEE et le SNE pour défendre les droits des éditeurs et des auteurs ?

La FEE et ses membres doivent insister sur le rôle de l'éditeur dans la chaîne de création. Pour ce faire, nous allons continuer à organiser des réunions entre services de la Commission, du Parlement européen éditeurs. Nous allons avec nos auteurs et nos collègues libraires, rappeler, que l'écosystème du livre, de l'auteur au lecteur, doit être respecté si l'on veut continuer à pouvoir accéder à des œuvres de qualité.

« ...INSISTER SUR LE RÔLE DE L'ÉDITEUR DANS LA CHAÎNE DE CRÉATION »

DES TENTATIVES D'AFFAIBLISSEMENT DU DROIT D'AUTEUR À L'OMPI

Sous la pression des pays en développement, l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) poursuit ses débats qui pourraient mener à imposer au niveau international des exceptions au droit d'auteur en faveur des bibliothèques et des établissements d'enseignement. Au détriment des créateurs du Nord comme du Sud, et au profit des GAFA (Google, Apple, Facebook, Amazon).

Les pays industrialisés s'opposent à cette idée en proposant plutôt un dialogue sur les bonnes pratiques. En effet, tout texte international risquerait d'affaiblir les principes de base du droit d'auteur et d'imposer des exceptions bridant le marché alors qu'une intervention du droit international n'est pas nécessaire. Dans ce contexte l'Union internationale des éditeurs (UIE) et l'IFRRO (Fédération des organismes de droit de reproduction) organisent réguliè-

rement des événements afin de montrer qu'il n'existe pas de carence du marché pour l'accès aux œuvres protégées par ces établissements.

En parallèle, les discussions autour du traité sur la radiodiffusion, souhaité par les pays industrialisés, piétinent depuis 20 ans. Les partisans d'un traité élargissant les exceptions associent les deux discussions pour faire pression sur les tractations. Les discussions se poursuivront à l'automne 2016, lors de l'Assemblée générale de l'OMPI et lors de la prochaine réunion du Comité Droit d'auteur de l'OMPI du 14 au 18 novembre.

DÉFENDRE LA LIBERTÉ DE PUBLIER

LES DEUX AXES PRINCIPAUX D'INTERVENTION DE L'UNION INTERNATIONALE DES ÉDITEURS (UIE) SONT LE DROIT D'AUTEUR ET LA LIBERTÉ DE PUBLIER. LE SNE EST L'UN DES MEMBRES ACTIFS DU COMITÉ POUR LA LIBERTÉ DE PUBLIER.

► Ce Comité vise à maintenir et défendre les droits des éditeurs de publier et de distribuer les œuvres de l'esprit dans une complète liberté, dans le respect des droits dus sur ces œuvres, et cela aussi bien à l'intérieur de chaque pays qu'entre les nations. L'UIE considère ainsi de son devoir de s'opposer avec la plus grande fermeté à toute

tentative ou menace de restriction de cette liberté.

Dans cette optique, l'UIE remet chaque année le prix Voltaire dédié à la liberté de publier

► 10 avril 2016 : c'est le blogueur saoudien Raif Badawi qui l'a reçu. Le prix, d'une valeur de 10 000 CHF (9 150 €) a été remis à son épouse, Ensaf Haidar Mohammed, exilée au Canada.

Raif Badawi, 32 ans, emprisonné à Jeddah depuis 2012, a été condamné en juillet 2015 à 7 ans et 3 mois de prison et à 600 coups de fouet pour avoir fondé le forum en ligne « Free Saudi Liberals », dont les propos ont été jugés blasphématoires, et pour apostasie.



L'ÉDITION SCOLAIRE, EN MUTATION SUR TOUS LES FRONTS

En 2014, en raison d'une absence de réforme, l'édition scolaire affichait, pour la 3^e année consécutive, une baisse de ventes importante. En 2015-2016, c'est l'effervescence, du fait de la mise en œuvre simultanée de tous les programmes sur l'ensemble des niveaux, dans un contexte de redécoupage des cycles privilégiant l'interdisciplinarité et de généralisation des usages du numérique.

MOBILISATION SANS PRÉCÉDENT DES ÉDITEURS SCOLAIRES

En septembre 2015, la réforme du cycle 1 (Petite, Moyenne et Grande Section de maternelle) a été mise en application. Reste aux maisons d'édition scolaire à mettre en œuvre les principes de la réforme des cycles 2 à 4, du CP à la 3^e, pour la rentrée 2016.

UNE MOBILISATION SANS PRÉCÉDENT

Les projets de programmes ont été publiés en avril 2015 mais n'ont été arrêtés sous leur forme définitive que le 26 novembre 2015. Quatre cycles de 3 ans se succèdent du primaire au collège, laissant plus de latitude aux enseignants pour gérer les apprentissages. Pour la rentrée 2016, pas moins de 400 spécimens doivent être envoyés par collège. Le délai est court pour les éditeurs, qui œuvrent sur neuf niveaux simultanément et sortent des manuels par cycle et par niveau, pour les élèves et pour les enseignants. Sans compter l'offre numérique puisque, depuis 2009, l'ensemble des manuels scolaires coexiste sous forme imprimée et numérique. Parallèlement à cette réforme d'ampleur, le plan numérique annoncé par le Président de la République en mai 2015 se déploie dans 1200 écoles et 1500 collèges à la rentrée 2016, avec, pour conséquence, le développement d'une offre de ressources spécifiques.

DES INVESTISSEMENTS D'UNE IMPORTANCE INÉDITE

C'est dire l'ampleur du défi pour les éditeurs scolaires, à la mesure de celle, sans précédent de cette réforme. En 2016, l'État financera les manuels de français, mathématiques, histoire-géographie, sciences (6^e) et

LV2 (5^e) pour les collégiens à hauteur de 150 millions d'euros, ce qui représente plus de 11 millions d'ouvrages de collèges à imprimer. Les autres matières (sciences et langues vivantes, qui représentent sensiblement la même volumétrie) devront attendre la rentrée 2017 et se verront allouer le même budget, selon l'engagement de la ministre de l'Éducation nationale.

Pour le primaire, le besoin serait de 15,2 millions d'ouvrages mais, les habitudes d'équipement des écoles et des mairies sur ce segment conduisent à estimer à 4 millions d'exemplaires les commandes réelles pour 2016.

L'investissement humain et financier est colossal, de la conception des ouvrages à l'impression : de 5 à 10 fois supérieur par rapport à une réforme « normale ». Partenaires naturels de l'Éducation nationale, les éditeurs d'éducation tablement sur leur expertise pour accompagner ce défi hors normes : réflexion pédagogique, adaptabilité aux niveaux des élèves, créativité pour répondre à la demande, réactivité pour être prêt en temps et en heure, connaissances des différents supports papiers et numériques, entre autres qualités.

« Depuis 2009, l'ensemble des manuels scolaires coexiste sous forme imprimée et numérique »

PLUS DE
450

nouvelles offres pédagogiques, format papier et numérique, pour accompagner la réforme en 2016 et 2017

LE BUDGET 2016

► Il s'élève à 150 M€ et devrait être reconduit en 2017 selon l'engagement de la ministre de l'Éducation nationale. Après deux années marquées par la faiblesse des crédits, 7,63€/collégien en 2014 et 7,54€/collégien en 2015, les crédits pédagogiques augmentent significativement pour faire face à la réforme : 54,30€ seront alloués par collégien en 2016.

AU SERVICE DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

Afin de permettre une adaptation plus rapide des manuels scolaires pour les élèves en situation de handicap, les fichiers des nouveaux manuels de 2016 seront systématiquement déposés par les éditeurs sur le portail Platon. En parallèle de ce dépôt systématique, les nouveaux manuels numériques comporteront des fonctionnalités spécifiques pour répondre à certains types de handicap.

UNE COMMUNICATION ACTIVE AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS ET DES COLLÈGES

En décembre 2015, les éditeurs d'éducation du SNE ont adressé un courrier à 22 000 mairies et 37 000 écoles pour les informer de la mise en œuvre des nouveaux programmes et faciliter le dialogue entre les mairies

et les écoles. En mars 2016, les éditeurs ont écrit aux principaux des 7000 collèges pour expliciter la logistique liée à cette mise en œuvre, le plan numérique ainsi que les moyens budgétés par l'État pour l'acquisition des manuels scolaires en 2016 et en 2017.



QUESTIONS à

Sylvie Marcé

Président-Directeur-général des Éditions Belin, Présidente du groupe Éducation du SNE



« CETTE RÉFORME IMPLIQUE UN VOLUME DE PRODUCTION CONSIDÉRABLE »

Comment l'édition scolaire s'adapte-t-elle aux nouveaux besoins de l'école ?

S. M. : Notre métier est de proposer des supports ou des services pédagogiques dans les objectifs des programmes scolaires pour accompagner les enseignants dans l'exercice de leur métier, les élèves dans leurs apprentissages et les parents dans l'accompagnement scolaire de leurs enfants. Nous évoluons avec les technologies... Aujourd'hui, avec le numérique, nous proposons, à côté du papier, des contenus dynamiques pour tableau interactif, tablette ou smartphone. Le numérique anime la classe, relie les enseignants aux élèves, favorise le travail collaboratif et permet d'offrir des services rattachés aux contenus.

Quels sont les enjeux de la réforme des programmes ?

S. M. : Ils sont multiples. En conception éditoriale d'abord, car les programmes de l'enseignement obligatoire fonctionnent désormais sur un nouveau découpage de cycles. Il nous faut proposer une progression sur la base d'objectifs à atteindre et donner de la souplesse aux enseignants dans leur application. L'enjeu économique est aussi de taille puisque cette réforme implique un volume de production considérable : trois fois plus important que dans une réforme habituelle. Les conséquences

économiques sont lourdes : mobilisation intensive sur 9 mois des auteurs et des équipes, augmentation des effectifs globaux de 30%, et de 50% des seules équipes éditoriales et un financement en amont très conséquent...

L'alliance Canopé-Amazon présente-t-elle un danger pour l'édition scolaire ?

S. M. : La réalité de l'opération concernerait peu d'enseignants sur un nombre restreint d'ateliers. Mais sur le principe et d'un point de vue de politique générale, cela pose question. La volonté du gouvernement de développer une filière numérique va dans le bon sens, mais paraît peu compatible avec l'incitation des enseignants à l'auto-publication sur des plateformes américaines. Ce qui est choquant c'est que Canopé, l'opérateur du ministère de l'Éducation communique sur cette initiative, indiquant par là-même l'accord du ministère. Pour nous le label Éducation nationale ne se brade pas. Il engage la politique générale du ministère. Cet accord contribue à la rendre pour le moins peu lisible.

Les 21 éditeurs du groupe sont membres de l'association



SCOLAIRE ET NUMÉRIQUE... QUELLES PERSPECTIVES ?

Le 7 mai 2015, François Hollande annonçait un plan pour accompagner la mutation numérique du système éducatif.

Ce plan comporte un appel d'offres pour la création de banques de ressources numériques pour les collégiens, la création d'un portail de présentation et de recherche des ressources numériques du ministère de l'Éducation nationale, des enseignants, des éditeurs et des entreprises. Un autre appel à projets « Collèges numériques et innovation » vise à équiper 100% des collèges en 2018 en tablettes et ordinateurs portables.

EN CHIFFRES, CELA DONNE QUOI ?

- 30 € par collégien et par enseignant seront alloués pour acquérir des ressources numériques (soit près de 100 millions d'euros).
- 3,2 millions de collégiens devraient disposer d'une tablette ou d'un ordinateur d'ici à trois ans, pour un coût de 380 euros par élève et par enseignant. Les départements

devraient en financer la moitié dans les années à venir, en fonction de leurs possibilités et priorités...

- 24 millions d'euros seraient alloués pour former les enseignants.
- Les banques de ressources numériques offriront aux cycles 3 et 4 (du CM1 à la 3^e), des contenus complémentaires aux manuels scolaires en français, histoire-géographie, mathématiques, sciences, anglais, allemand, espagnol... Budget : 18 millions d'euros étalés sur trois ans, répartis en 14 lots allant de 0,4 millions à 2,4 millions d'euros. Suite à cet appel d'offres, les éditeurs scolaires ont remporté 75% des lots attribués.

LA RÉALITÉ EN CLASSE

35 % des enseignants utilisent déjà un manuel numérique. Que ce soit au primaire, au collège ou au lycée, le numérique est un vecteur d'innovation pédagogique, de personnalisation de l'enseignement et d'individualisation de l'apprentissage. Cet enthousiasme réel ne peut faire oublier la réalité du terrain : si le ministère de

l'Éducation nationale attendait 40% d'établissements participant à l'appel à projets, fin février, environ la moitié ont répondu « présents ».

QUID DES PERSPECTIVES ?

Le métier d'éditeur scolaire évolue au fil des mutations de l'École. Depuis plus d'une décennie déjà, tous les acteurs importants du marché, tels Eeditis, Hachette, Magnard, Belin ont développé des plateformes d'accès à leurs manuels et ressources numériques, ainsi qu'à des services de gestion des classes destinés aux enseignants. Ceux-ci peuvent personnaliser leurs cours, donner des exercices aux élèves et accéder aux résultats de chacun...

La production d'ouvrages au format ePub3 augmente régulièrement. La production de contenus ne peut déjà plus s'envisager sans la notion de services, à l'enseignant en premier lieu, mais plus largement à la communauté éducative.

Pour aller + loin

Étude PISA 2015 (de l'OCDE)
Students, Computers and Learning

ALLIANCE CANOPÉ - AMAZON...

Le SNE a appris avec surprise que l'opérateur public du ministère de l'Éducation nationale développait un partenariat avec Amazon pour encourager l'auto-publication de contenus éducatifs par les enseignants. Canopé s'est en effet allié à Amazon Kindle Direct Publishing pour proposer six ateliers KDP aux professeurs. Objectif : les aider à

créer leurs propres contenus éducatifs et les « former aux questions sur les droits d'auteur »... sur le format propriétaire d'Amazon ! Ceci alors que les éditeurs d'éducation font l'impossible pour accompagner la réforme de tous les programmes pour la rentrée 2016, que le débat sur le droit d'auteur agite Bruxelles sous

la pression des puissants lobbies américains et que la réglementation impose à des acteurs publics des publications en format ouvert ou libre. Canopé semble ainsi encourager les enseignants, par ailleurs occupés à installer la réforme dans leurs classes, à publier leurs outils pédagogiques sur un format privé américain.

L'objectif de ces ateliers est-il de s'affranchir de l'édition d'éducation ? Quel serait le rôle dévolu à ce puissant opérateur étranger pour développer la filière éducative numérique française ? Autant de questions que le SNE a posées au ministère de l'Éducation nationale et à Canopé...



MISSIONS ET ACTIVITÉS DU SNE

Le Syndicat national de l'édition est l'organe professionnel représentatif des éditeurs français. Il est organisé autour d'un bureau élu pour deux ans et d'une équipe permanente composée de 16 personnes. Avec 670 éditeurs adhérents, le Syndicat défend l'idée que l'action collective permet de construire l'avenir de l'édition. Il est présidé par Vincent Montagne depuis 2012 et dirigé par Pierre Dutilleul.

DES MISSIONS STATUTAIRES

- Représentation des intérêts des éditeurs.
- Soutien à la création et à la recherche par la défense de la liberté de publication, du respect du droit d'auteur et du principe du prix unique du livre.
- Promotion de la diversité culturelle, de la lecture et de l'écrit.
- Recherche de solutions amiables, par la voie de la médiation, aux litiges relatifs à ses adhérents.

Lobbying et relations institutionnelles

Le SNE représente la profession auprès de toutes les instances de décision politique, auprès des organismes nationaux, publics ou privés, qui participent à la régulation et à l'économie de l'édition. Il est membre de la Fédération des éditeurs européens (FEE), qui défend leurs intérêts auprès des institutions de l'Union européenne, et de l'Union internationale des éditeurs (UIE).

Événements

- Le Salon Livre Paris, propriété du SNE, est organisé chaque année sous l'égide du Syndicat. Les adhérents bénéficient d'un tarif préférentiel pour y participer.

- Les Assises du livre numérique : ce rendez-vous biennal rassemble plusieurs centaines de professionnels pour une journée de séminaire sur les

questions liées au numérique.

- Les petits champions de la lecture : initié par le SNE en 2012, ce grand jeu de lecture à voix haute stimule le goût de lire des élèves de CM2.

- Les rencontres en région : autour des thématiques du livre jeunesse et de la bande dessinée, ces plateformes rassemblent éditeurs et médiateurs du livre (bibliothécaires, enseignants...).

- Les ateliers, réservés aux adhérents : finance et fiscalité, normes et standards numériques, questions sociales, nouveaux contrats d'édition.

Information et conseils aux adhérents

- Des flashs d'actualité, réservés aux adhérents, couvrent l'ensemble des sujets traités par le SNE : social, juridique, international, numérique, informations sectorielles...

- Un site Internet qui reflète fidèlement l'actualité du SNE et présente de nombreuses ressources de référence.

- Le SNE assure pour le compte des pouvoirs publics la collecte et la publication des statistiques de branche de l'édition. Chaque adhérent reçoit le rapport annuel du Syndicat « L'édition en perspective », qui offre une information générale sur la situation de l'édition, et les statistiques annuelles.

- L'équipe des permanents du Syndicat renseigne sur demande les adhérents dans leurs domaines de compétence respectifs : questions juridiques, conseil fiscal, études et statistiques, contrats, convention collective, diffusion, distribution, communication, etc.

- De façon plus exceptionnelle, le SNE peut mettre en œuvre une procédure de médiation afin de trouver une solution au litige survenu entre deux éditeurs adhérents ou entre un éditeur adhérent et un auteur ou un imprimeur.

- Le SNE et ses groupes sont très présents sur internet grâce à plusieurs sites dédiés.

- www.sne.fr
 - www.deslivrespourlajeunesse.fr
 - www.livresdart.fr
 - www.sciencespourtous.org
 - www.lespetitschampionsdelalecture.fr
 - <http://reflex.sne.fr>



L'ORGANISATION DU SNE*

BUREAU DU SNE 2015

Le Bureau est l'organe exécutif du Syndicat. Il compte entre douze et seize membres élus pour deux ans, dont la composition, statutairement, reflète la diversité économique de la profession.

Président : Vincent Montagne (Média-Participations), Président du SNE depuis 2012. Le Président du Syndicat préside le bureau. Il représente le Syndicat à l'égard des tiers et s'exprime seul en son nom. Il conclut les accords qui engagent la profession et nomme le Directeur général.

Vice-présidente : Sylvie Marcé (Belin)

Treasorier : Dominique Illien (Lefebvre Sarrut)

Membres : Laurent Beccaria (Éditions des Arènes), Alban Cerisier (Madrigall), Francis Esménard (Albin Michel), Antoine Gallimard (Gallimard), Nathalie Jouven (Hachette Livre), Alain Kouck (Editis), Hervé de La Martinière (La Martinière-Le Seuil), Liana Levi (Liana Levi), Irène Lindon (Minuit), Arnaud Nourry (Hachette Livre), Françoise Nyssen (Actes Sud).

LES GROUPES ET COMMISSIONS

Les dix commissions du Syndicat rassemblent les éditeurs sur des thèmes transversaux, communs à l'ensemble des maisons. Les neuf groupes du Syndicat sont des structures d'information et de promotion des différents secteurs de l'édition. Ils peuvent conduire des opérations particulières à leur secteur ou organiser une présence collective

au sein de salons.

Tous les adhérents et leurs salariés peuvent librement s'inscrire aux groupes et commission du Syndicat et à leur liste de diffusion.

La conférence des présidents, mensuelle, rassemble les présidents des groupes et commissions, le président du SNE et le délégué général du Syndicat. Y participe également l'équipe permanente du SNE.

Elle est entendue par le Bureau sur les questions d'actualité et les différents secteurs de l'édition.

L'équipe permanente du Syndicat, composée de seize personnes, assiste le Directeur général ainsi que les groupes et commissions dans leurs travaux.

PRÉSIDENTS DES GROUPES*

Art et beaux livres

Pascale Le Thorel (Beaux-Arts de Paris éditions)

Bande dessinée

Guy Delcourt (Groupe Delcourt)

Droit

Guillaume Deroubaix (Lexis-Nexis)

Éducation

Sylvie Marcé (Belin)

Jeunesse

Thierry Magnier (Actes Sud)

Littérature

Emmanuelle Vial (Autrement)

Religion

Bruno Nougayrède (groupe Artège)

Sciences pour tous

Sophie Bancquart (Le Pommier)

Universitaire

François Gèze (La Découverte)

PRÉSIDENTS DES COMMISSIONS*

Circuit du livre

Dominique Jarcsek (Editis-Interforum)

Économique

Guy Maucollot (Albin Michel)

Environnement et Fabrication

Pascal Lenoir (Gallimard)

Illustration

Nathalie Bocher-Lenoir (Sejer-Editis)

Internationale

Rebecca Byers (Plon-Perrin)

Juridique

Isabelle Ramond-Bailly (Editis)

Livre audio

Paule du Bouchet (Gallimard)

Numérique

Virginie Clayssen (Editis)

Sociale

Alain Bergdoll (Hatier)

Usages commerciaux

Francis Lang (Hachette Livre)

* au 31 mars 2016



VINCENT MONTAGNE,
Président
obenede@sne.fr



PIERRE DUTILLEUL,
Directeur général
obenede@sne.fr

L'ÉQUIPE DU SNE



OLINDA BENEDE,
Assistante de direction
obenede@sne.fr



CATHERINE BLACHE,
Relations institutionnelles
internationales, Groupe
Universitaire
cblache@sne.fr



THIERRY BLET,
Courrier, Logistique
tblet@sne.fr



AXELLE CHAMBOST,
Commission Sociale,
Groupe Religion
achambost@sne.fr



JULIEN CHOURAQUI,
Affaires juridiques,
Commission Illustration,
Groupe Droit
jchouraqui@sne.fr



TIPHAINE DUCHÉNOY,
Communication
tduchenoy@sne.fr



PASCALE GÉLEBART,
Groupe Éducation,
Les éditeurs d'Éducation
pgelebart@sne.fr/
pgelebart@
lesediteursdeducation.com



LAURENT GUIRAUD -
LE MARESQUIER,
Responsable Affaires
juridiques, Groupe
Littérature
lguiraud@sne.fr



JOËL KAMBA,
Comptabilité, Adhésions
jkamba@sne.fr



DELPHINE KATRANTZIS,
Commissions Circuit du
livre, Usages commerciaux
et Internationale
dkatrantzis@sne.fr



ELODIE MARS,
Responsable Administratif,
Financier et Ressources
humaines
emars@sne.fr



LUCIE MATRANGA,
Groupes Art et beaux livres,
Jeunesse et Sciences pour
tous, Les petits champions
de la lecture
lmatranga@sne.fr



FLORE PIACENTINO,
Commission Numérique,
Groupe BD
fpiacentino@sne.fr



KAREN POLITIS BOUBLI,
Fiscalité, Commissions
Économique, Adhérents
et Environnement,
Groupe Livres audio
kpolitis@sne.fr



VÉRONIQUE STÉPHAN,
Responsable
communication
vstephan@sne.fr

QUESTIONS À

Christine de Mazières

Conseillère référendaire à la Cours des comptes
Déléguée générale du SNE de janvier 2006 à mars 2016



magnifique réseau de librairies de qualité. Enfin, avec le recul, le fait que les femmes sont de plus en plus nombreuses à des postes de responsabilité dans l'édition me semble une tendance de fond, dont on ne peut que se réjouir.

Quelles réformes du SNE avez-vous particulièrement initiées ?

C. D. M. : Le Syndicat s'est profondément renouvelé. C'était indispensable pour affronter cette phase de transition numérique.

Ma préoccupation constante a été d'améliorer le service rendu aux adhérents et la visibilité de l'action du SNE, en développant la concertation et la communication (site, Flash, Assises du livre numérique, Ateliers...). Des commissions ont été créées pour appréhender de nouveaux enjeux : Numérique (2007), Environnement (2010), Livre audio (2015). L'augmentation du nombre d'adhérents de 400 à 660 en dix ans montre les fortes attentes des maisons d'édition envers leur organisation professionnelle.

Pourriez-vous nous raconter un souvenir, une anecdote personnelle ?

C. D. M. : Quelques souvenirs forts : Les 1^{res} Assises du livre numérique en juillet 2008 : le secrétaire d'État Eric Besson pensait voir 50 personnes – nous étions 500... La victoire au Tribunal de Grande Instance de Paris dans notre procès contre Google en décembre 2009...

Après 10 ans en qualité de Déléguée générale du SNE, quelles principales évolutions du secteur avez-vous pu constater ?

C. D. M. : J'en vois trois : tout d'abord, l'irruption des enjeux du numérique à partir de 2006 sur le marché du livre grand public, le marché «B to B» étant depuis longtemps engagé sur cette voie. Face aux géants de l'Internet, nous avons réussi, grâce à une concertation exemplaire entre les acteurs du livre et les pouvoirs publics, à transposer au numérique une régulation du livre respectueuse de la diversité culturelle et des créateurs. Ce furent des années intenses. Hélas, dans un contexte de remise en cause croissante du droit d'auteur au niveau européen et international, force a été de constater une rupture du consensus politique en France sur le droit d'auteur en 2015, avec le projet de loi numérique. La deuxième évolution marquante ces dix dernières années a été la résistance du marché du livre, si on le compare avec les autres biens culturels. Malgré une tendance à la contraction pendant plusieurs années, son rebond en 2015 démontre l'attachement particulier des Français au livre, notamment en des périodes troublées, et la force d'un

La signature de l'accord auteurs-éditeurs le 21 mars 2013 et le «pacte d'Arles» en faveur des libraires, scellé en mai 2013 dans la cuisine de Françoise Nyssen... La 1^{re} finale des Petits champions de la lecture en juin 2013 à la Comédie-Française avec Muriel Mayette, Antoine Gallimard, Daniel Pennac, Guillaume Gallienne, Christophe Barbier, nos jeunes finalistes et les auteurs sur scène...

« MA PRÉOCCUPATION À ÉTÉ D'AMÉLIORER LE SERVICE RENDU AUX ADHÉRENTS ET LA VISIBILITÉ DE L'ACTION DU SNE »

LES GROUPES DU SNE

Les éditeurs du SNE s'organisent en groupes thématiques afin de partager l'information relative à leur secteur, réfléchir sur des sujets de fond ou d'actualité. Ils peuvent également initier des actions collectives et bâtir des projets communs pour promouvoir leur genre dans toute sa diversité.



GRUPE ART ET BEAUX LIVRES

PRÉSIDENTE :
Pascale Le Thorel
(Beaux-Arts de Paris éditions)
CHARGÉE DE MISSION :
Lucie Matranga

Rassemblant plus de 60 maisons d'édition, le groupe Art et beaux livres contribue activement à la mise en avant de ce secteur éditorial. Le groupe a créé un site Internet, véritable base de données indexant les entrées de tous les catalogues des éditeurs. Le groupe co-organise le Salon du livre de Fontainebleau et a créé un espace spécifique, en partenariat avec la librairie Antoine, au Salon du livre francophone de Beyrouth. Pour l'année à venir, le groupe travaillera, en partenariat avec le SLF, sur un projet de promotion du livre d'art et du beau livre en librairie.

www.livresdart.fr/



GRUPE ÉDUCATION

PRÉSIDENTE :
Sylvie Marcé (Belin)
CHARGÉE DE MISSION :
Pascale Gélébart

Les 21 membres du groupe Éducation contribuent activement à la pérennisation du rôle des éditeurs d'Éducation et à celle de la place du livre et de la lecture à l'école. Forts de leur savoir-faire et de leur expérience, ils travaillent à la diversification d'une offre de ressources pédagogiques de qualité, indissociable de l'exercice de la liberté pédagogique des enseignants. Acteurs majeurs de l'intégration du numérique dans les pratiques pédagogiques, les éditeurs du groupe Éducation mettent tout en œuvre pour accompagner la réforme de la rentrée prochaine avec de nouveaux manuels scolaires et des ressources numériques innovantes.



GRUPE LITTÉRATURE GÉNÉRALE

PRÉSIDENTE :
Emmanuelle Vial (Autrement)
CHARGÉ DE MISSION :
Laurent Guiraud-Le Maresquier

Ce groupe permet aux éditeurs de littérature générale d'échanger et de réfléchir sur des sujets de fond ou d'actualité : défense contre les attaques à l'encontre du droit d'auteur, promotion du livre de littérature générale, propriété littéraire et artistique, loi Lang et loi sur le prix du livre numérique, relations avec les agents et avec les organisations représentatives d'auteurs, suivi législatif et jurisprudentiel, gestion collective.



GRUPE BANDE DESSINÉE

PRÉSIDENT :
Guy Delcourt (groupe Delcourt)
CHARGÉE DE MISSION :
Flore Piacentino

Le groupe Bande dessinée a pour objectif de promouvoir le genre dans toute sa variété. Il entretient pour ce faire des liens forts avec l'interprofession, en particulier avec les auteurs, avec les sociétés organisatrices des grands festivals de Bande dessinée (dont le Festival international de la Bande dessinée d'Angoulême) et avec les centres régionaux de lecture. Le groupe organise avec ces derniers des rencontres en présence d'auteurs et d'éditeurs pour accompagner les médiateurs et prescripteurs du livre dans la découverte de ce secteur composite.

Les éditeurs ont créé en janvier 2016 une association dédiée à la promotion de la bande dessinée franco-belge à l'étranger. La « *French Comics Association* » agira en 2016 et 2017 en partenariat avec le CNL et le BIEF pour soutenir les échanges littéraires autour de la bande dessinée aux États-Unis. Son action contribuera à faire connaître outre-Atlantique la richesse des catalogues francophones en participant à des salons, expositions et conférences.



GRUPE DROIT

PRÉSIDENT :
Guillaume Deroubaix (Lexis Nexis)
CHARGÉ DE MISSION :
Julien Chouraqui

Les éditeurs du groupe Droit entretiennent depuis plusieurs années un dialogue avec ses interlocuteurs de l'administration sur la problématique de concurrence entre édition privée et édition publique, notamment dans le cadre des instances du Conseil d'orientation de l'édition publique et de l'information administrative (COEPIA). Le groupe droit participe aux débats préparatoires à l'élaboration des grandes lois sur l'accès aux données publiques ou sur le numérique. L'année 2015 - 2016 est marquée par l'aboutissement du projet de création d'un référentiel commun des abréviations juridiques, qui a pour finalité de standardiser les références juridiques, leur dénomination exacte, leur abréviation et leur syntaxe. Il s'agit de faciliter le travail des auteurs, en leur permettant d'utiliser un référencement unique, et d'offrir aux lecteurs, praticiens, universitaires, documentalistes et étudiants un meilleur accès à l'information et aux nombreuses sources juridiques qu'ils utilisent. Ce référentiel est disponible sur : <http://reflex.sne.fr>



GRUPE JEUNESSE

PRÉSIDENT :
Thierry Magnier (Actes Sud)
CHARGÉE DE MISSION :
Lucie Matranga

Le groupe, qui réunit plus de 50 éditeurs, s'est donné pour objectif de promouvoir collectivement la littérature de jeunesse. En dialogue constant avec les ministères afin de développer la place du livre et de la littérature de jeunesse dans les cursus de formation des enseignants et dans les médias, il rencontre également les institutions et les instances impliquées dans la vie du livre (CNL, fédération des salons en région, Salon du livre et de la presse jeunesse, Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse).

Le groupe Jeunesse organise pour les prescripteurs des rencontres régulières en région, en partenariat privilégié avec les centres régionaux du livre. Les éditeurs invitent le grand public à des rencontres et animations autour de l'écrit et de l'illustration à l'occasion de salons, notamment Livre Paris. Ils participent au lancement d'événements nationaux pour promouvoir la lecture et la littérature de jeunesse et soutiennent tout particulièrement Les petits champions de la lecture, grand jeu national de lecture à voix haute créé par le SNE en 2012.

www.deslivrespourlajeunesse.fr



GROUPE RELIGION

PRÉSIDENT :
Bruno Nougayrède (groupe Artège)
CHARGÉE DE MISSION :
Axelle Chambost

La librairie, la prescription et la promotion du livre religieux sont au cœur des préoccupations des 27 éditeurs du groupe Religion. Dans le contexte actuel, les éditeurs s'attachent à échanger avec les libraires afin de toujours mieux faire connaître le livre religieux dans tous ses aspects. Dans cette optique, les éditeurs sont toujours à la recherche d'idées pour améliorer cette collaboration autour de la spécificité du livre religieux. Le groupe travaille notamment à un catalogue de la bibliothèque idéale qui regroupera à terme 900 titres d'ouvrages, classés en thématiques subdivisées selon les grandes religions du monde.



GROUPE SCIENCES POUR TOUS

PRÉSIDENTE :
Sophie Bancquart (Le Pommier)
CHARGÉE DE MISSION :
Lucie Matranga

Les éditeurs de Sciences pour tous se sont donné pour mission de mettre en valeur les livres qui répondent aux questions de chacun, quel que soit son âge ou sa formation, en matière de culture et de découvertes scientifiques. Grâce au site mis à jour mensuellement et présentant plus de 3000 ouvrages d'environ 30 éditeurs, le grand public, les professionnels du livre, bibliothécaires, libraires, peuvent ainsi être épaulés ou tout simplement se familiariser avec le monde des sciences pour tous. Avec le soutien de la Sofia, le groupe distribue gratuitement des kiosques « Sciences pour tous » dans les Centres et musées de sciences et les bibliothèques, et va à la rencontre des lecteurs en proposant un stand avec de nombreuses conférences à Livre Paris. Un label Sciences pour tous sera créé à la rentrée en collaboration avec Dilicom pour identifier et mettre en valeur les ouvrages de Sciences pour tous dans le fichier exhaustif du livre (FEL).
www.sciencespourtous.org/



GROUPE UNIVERSITAIRE

PRÉSIDENT :
François Gèze (La Découverte)
CHARGÉE DE MISSION :
Catherine Blache

Les éditeurs du groupe Universitaire interviennent dans les discussions sur le cadre juridique des usages numériques pédagogiques. Ils travaillent particulièrement sur l'*open access* et sur les exceptions de la révision de la Directive droit d'auteur de 2001 : les exceptions pédagogiques, bibliothèque et *text and data mining*. Les éditeurs du groupe ont été particulièrement actifs pendant les discussions sur la Loi pour une République numérique. Le groupe universitaire s'implique dans le projet ReLIRE et dans l'Observatoire du numérique de l'enseignement supérieur avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

LES COMMISSIONS DU SNE

Lieux d'échanges de pratiques, de réflexion et d'actions autour de l'évolution des métiers du livre ainsi que des problématiques juridiques, économiques et sociales, les commissions du SNE travaillent à des études et projets transversaux concernant l'ensemble des acteurs du livre.



COMMISSION ÉCONOMIQUE

PRÉSIDENT :
Guy Maucollot, (Albin Michel)
CHARGÉE DE MISSION :
Karen Politis Boubllil

La commission Économique intervient sur les problématiques économiques, comptables et fiscales du secteur de l'édition. Elle met son expertise au service des membres du SNE dans des domaines tels que la définition fiscale du livre, les provisions, le traitement comptable des stocks... Elle défend également les adhérents en cas de contentieux avec l'administration fiscale sur des redressements susceptibles d'avoir des répercussions sur l'ensemble de la profession. La commission organise, chaque année, un atelier de présentation des actualités fiscales par KPMG. Suite à la mise en place du nouveau contrat d'édition, la commission a pris contact avec plusieurs prestataires informatiques en vue de mettre en place un logiciel simplifié de reddition des comptes à destination des petites maisons d'édition adhérentes. Ce projet a été initié en liaison avec la SGDL qui représente les auteurs.



COMMISSION ENVIRONNEMENT ET FABRICATION

PRÉSIDENT :
Pascal Lenoir (Gallimard)
CHARGÉE DE MISSION :
Karen Politis Boubllil

La commission Environnement s'attache à mettre en avant l'importance des problématiques liées au développement durable dans les métiers du livre. Elle fait une veille réglementaire active sur les sujets environnementaux pour informer les adhérents du SNE quant aux nouvelles obligations, initiatives et changements. Elle réalise également des études sur des sujets variés tels que les pratiques de recyclage et de mise au pilon, la consommation papier des éditeurs. En 2015, la commission Environnement a élargi son périmètre aux problématiques de fabrication. Elle a initié une réflexion autour de la mise en place d'un outil d'échanges de données informatisées (EDI) visant à faciliter les échanges administratifs entre éditeurs et les principaux intervenants de la chaîne de production du livre (imprimeurs, papetiers, compositeurs, graveurs, etc.).



COMMISSION INTERNATIONALE

PRÉSIDENTE :
Rebecca Byers (Plon-Perrin).
CHARGÉE DE MISSION :
Delphine Katrantzis

La commission Internationale rassemble les responsables de droits, vendeurs et acheteurs de droits à l'étranger. Elle suit et oriente les activités internationales du secteur de l'édition : réalisation des statistiques internationales du SNE en lien avec le BIEF, participation à l'organisation de l'invitation d'honneur de la France à la Foire de Francfort 2017, coordination avec le CNL, l'Institut français et toute institution concernée par la circulation internationale des projets éditoriaux. Elle développe les contacts avec les professionnels étrangers et a réalisé une étude des foires étrangères ainsi qu'un répertoire des cessionnaires de droits français regroupant plus de 130 professionnels afin de faciliter la prise de contact avec les partenaires étrangers. La commission est à l'initiative de « *the Paris Book Lovers Party* », moment festif de rencontre avec les éditeurs étrangers à l'occasion de Livre Paris. Elle renforce également les liens avec le réseau diplomatique à l'étranger.



COMMISSION

USAGES
COMMERCIAUX

PRÉSIDENT :
Francis Lang (Hachette Livre)
CHARGÉE DE MISSION :
Delphine Katrantzis

La commission Usages commerciaux réunit diffuseurs et directeurs commerciaux. Elle est le lieu de réflexion et d'échanges avec la librairie sur l'évolution des usages commerciaux. Les rencontres régulières avec la commission Commerciale du Syndicat de la librairie française sont autant d'occasions d'échanges et de réflexion autour des problématiques transverses liées à l'évolution de la diffusion du livre. La commission Usages commerciaux est particulièrement active, aux côtés du SLF et du SDLC, pour le respect de la Loi Lang y compris sur les marketplaces des sites de vente en ligne.



COMMISSION

LIVRE AUDIO

PRÉSIDENTE : **Paule du Bouchet (Gallimard - Écoutez Lire)**
CHARGÉE DE MISSION : **Karen Politis Boubli**

Créée en 2015, la commission Livre audio s'attache à promouvoir le livre audio auprès des prescripteurs : libraires, bibliothécaires, journalistes, grand public adulte et jeunesse, ainsi qu'auprès des enseignants et des institutions culturelles. L'objet de cette commission, qui réunit une quinzaine de membres, est d'en expliquer les usages et le potentiel



COMMISSION

JURIDIQUE

PRÉSIDENTE :
Isabelle Ramond-Bailly (Editis)
CHARGÉS DE MISSION :
**Laurent Guiraud-Le Maresquier
et Julien Chouraqui**

La commission Juridique suit, pour le compte de ses adhérents, l'ensemble des questions juridiques qui se posent en matière d'édition (propriété littéraire et artistique, prix unique du livre, réglementation relative à la vente et à la promotion du livre, etc.). Elle se réunit régulièrement pour traiter tant des dossiers de fond que des questions qui intéressent l'ensemble de la profession. Elle réalise une lettre juridique d'information, adressée à tous les adhérents du SNE. Elle est également impliquée dans les travaux des différentes Commissions du Conseil de la Propriété Littéraire et Artistique (CSPLA) et ceux de l'instance de liaison SNE/SGDL.

à l'heure du numérique et d'une gestion nouvelle du temps et des loisirs. Cette commission permet également aux éditeurs de livre audio de développer des projets communs et de peser auprès des partenaires institutionnels pour redécouvrir l'expérience de lecture orale et favoriser la reconnaissance de cette forme d'édition.



COMMISSION

NUMÉRIQUE

PRÉSIDENTE :
Virginie Clayssen (Editis)
CHARGÉE DE MISSION :
Flore Piacentino

La commission Numérique travaille en étroite coordination avec les autres groupes et commissions afin d'échanger sur les changements induits par le numérique. Elle assure en particulier un suivi, en collaboration avec la commission Juridique, sur les réformes du droit d'auteur aux niveaux français et européen. Elle joue également un rôle d'échange avec les institutions partenaires du SNE. Elle organise deux fois par an « *Les Assises du livre numérique* », ainsi que des ateliers avec le groupe « *Normes & Standards* », piloté par Luc Audrain (Hachette Livre), en collaboration avec des éditeurs, le SLF, la BnF, Electre et Dilicom. Enfin, elle diffuse tous les quinze jours une revue web du numérique présentant une sélection d'articles d'actualité.

En octobre 2015, la commission a publié une première étude économique qui dresse un panorama de ce marché. Elle sera suivie d'une étude consommateurs. Elle organise et soutient des événements comme la tenue d'un stand collectif au Salon du Livre ainsi que la distribution d'un CD promotionnel collectif.



COMMISSION

CIRCUIT DU LIVRE

PRÉSIDENT :
Dominique Jarcsek (Interforum)
CHARGÉE DE MISSION :
Delphine Katrantzis

La commission Circuit du livre est au croisement de plusieurs routes, commerciales, logistiques, informatiques, professionnelles et interprofessionnelles. Ses travaux sont liés aux évolutions récentes des différents métiers : mouvements de concentration, évolutions technologiques, améliorations logistiques. Ses interlocuteurs et partenaires sont principalement, les institutions, les services régionaux du livre, ainsi que des organismes de l'interprofession (Clil, Prisme, Dilicom, Centrale de l'Édition, etc.). La commission Circuit du livre est l'organe de liaison de plusieurs instances : la commission Usages commerciaux, la commission de liaison interprofessionnelle du livre, Dilicom et la Centrale de l'Édition. La commission Circuit du livre a réalisé une étude sur la petite édition en difficulté. Cette étude statistique a recensé le nom des 27 éditeurs en redressement et/ou liquidation judiciaire sur les années 2013-2014 et leur impact de 1,7 % sur le chiffre d'affaires des distributeurs concernés. Elle relance actuellement la commission Livraison Propre de Nuit mise en place en 2006, regroupant une quarantaine de libraires à Paris et région parisienne, afin de promouvoir un mode de transport permettant gain de productivité, préservation de l'environnement, réduction des coûts de transport, etc.



COMMISSION

ILLUSTRATION

PRÉSIDENTE :
Nathalie Bocher-Lenoir (Sejer-Editis)
CHARGÉ DE MISSION :
Julien Chouraqui

La commission Illustration veille au suivi des pratiques d'acquisition de ressources, images fixes ou animées, renforçant ou du moins diversifiant l'expérience de lecture. Le phénomène de multiplication de ces sources continue de s'amplifier pour répondre aux nouvelles attentes et opportunités liées à des technologies en perpétuelle évolution. La commission est particulièrement attentive aux effets de ces bouleversements technologiques et économiques sur le marché des images. Elle assure une veille sur l'actualité juridique des droits liés aux images. Elle représente également les éditeurs de livres au sein de l'Observatoire de l'image qui regroupe les professionnels des principaux secteurs de l'image (agences photographiques, éditeurs de livres, éditeurs de presse magazine, iconographes et producteurs audio-visuels) pour dénoncer les contraintes et pratiques abusives qui pèsent en matière d'illustration, et sensibiliser les médias, les magistrats et l'interprofession sur les problématiques liées au droit de photographe, de filmer et de publier.

www.observatoiredelimage.com



COMMISSION

SOCIALE

PRÉSIDENT :
Alain Bergdoll (groupe Hatier)
CHARGÉE DE MISSION :
Axelle Chambost

La commission Sociale prépare les négociations et représente les éditeurs dans le cadre des instances paritaires avec les partenaires sociaux. Les principaux thèmes de discussion des réunions paritaires sont la révision de la Convention collective nationale de l'édition (CCNE) et de ses avenants, la révision des barèmes de salaires *minima* de la profession, l'orientation en matière d'emploi et de formations dans le cadre de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi (CPNE), la validation des accords dérogatoires d'entreprises et l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Cette année, les travaux de la commission Sociale et de la CPNE ont porté sur la mise en place d'une complémentaire santé pour les travailleurs à domicile, la mise en place d'un Certificat de Qualification Professionnelle Édition Numérique, la négociation d'avenants à la CCNE pour le régime de retraite supplémentaire Expar, l'inscription de certifications et de formations sur les listes éligibles à l'Inventaire et au Compte de Formation Personnel (CPF). La commission Sociale représente également les éditeurs, membres du SNE, au sein d'organismes extérieurs tels que l'Afdas pour la formation et Malakoff Médéric pour la retraite et la prévoyance. Elle réalise le rapport social de branche de l'édition, source d'informations statistiques reconnues par les partenaires sociaux comme une base de travail et d'échanges sur les questions d'emploi et de rémunération.

ADHÉRER AU SNE

POURQUOI ADHÉRER AU SNE ?

Pour défendre solidairement les valeurs du livre

Depuis quelques années, grâce à l'action collective, plusieurs lois structurantes pour la filière ont été adoptées : prix unique du livre numérique, accord auteurs-éditeurs pour adapter le contrat d'édition à l'ère du numérique... Les questions de droit d'auteur en particulier font l'objet d'une attention croissante. Alors que la réouverture de la Directive européenne de 2001 sur le droit d'auteur est à l'étude, l'adhésion des maisons d'édition au Syndicat témoigne de la solidarité et de la force de l'édition et renforce l'action du SNE en sa faveur.

Pour bénéficier de la meilleure information et de conseils

Site Internet, newsletters, ateliers pratiques, l'équipe du SNE informe régulièrement les adhérents sur les évolutions du secteur et chaque chargé de mission peut conseiller les adhérents sur des questions spécifiques.

Pour participer à un réseau d'échanges entre professionnels

Les groupes et commissions sont ouverts à tous les salariés des maisons d'édition adhérentes. Ces rencontres favorisent l'échange de bonnes pratiques et permettent de mener des actions collectives.

COMMENT ADHÉRER AU SNE ?

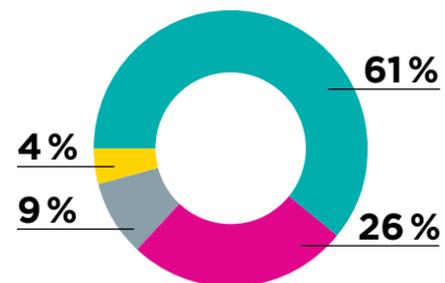
Peut devenir adhérent du SNE toute maison d'édition pratiquant l'édition dans les conditions prévues à l'article 132-1 du Code de la propriété intellectuelle (éditions à compte d'éditeur), en adressant une demande de dossier d'adhésion par mail auprès de Karen Politis Boublil : kpolitis@sne.fr.

LE DOSSIER COMPORTE NOTAMMENT :

- une déclaration d'adhésion aux statuts et règlements du Syndicat ;
- un catalogue des publications et quelques ouvrages ;
- des éléments sur la situation juridique et financière de l'entreprise ainsi que tout autre élément jugé utile par le postulant à l'instruction de son dossier.

Les dossiers sont examinés par la commission Adhésion, qui rend un avis soumis à l'approbation du Bureau du Syndicat. L'adhésion entraîne le paiement d'une cotisation annuelle proportionnelle au chiffre d'affaires exprimé en prix public hors taxe (CA PPHT), d'un montant minimum de 525 euros. Cette cotisation procure également à l'adhérent un ou plusieurs droits de vote afférents au collège auquel il appartient selon son chiffre d'affaires.

RÉPARTITION DES COTISANTS DU SNE EN FONCTION DE LEUR CA ÉDITORIAL NET



- Inférieur à 1 M€ : 61%
- Entre 1 M€ et 5 M€ : 26%
- Entre 5 M€ et 20 M€ : 9%
- Supérieur à 20 M€ : 4%

LE SNE COMPTE 670 ADHÉRENTS. PARMIS EUX, 51,5% PAIENT LA COTISATION MINIMALE DE 525€.

ACTES SUD
Actes Sud Junior
A & J Picard
Éditions Cambourakis
Errance
Gaia
Payot/Rivages
Rouergue
Sindbad
Textuel
Thierry Magnier
ACR ÉDITION INTERNATIONALE
AC MEDIA
ACTISSIA
Chapitre.com
France Loisirs
Le Grand Livre du Mois
AEDIS
AFD
AFNOR
ALAIN DUCASSE/LES ÉDITIONS CULINAIRES
ALBIANA
ALBIN MICHEL
Canal + Éditions
Casteilla
Casteilla Techniplus
De Vecchi
Delagrave
Dicos d'or
Dilisco
Educalivre
Librairie des Écoles
Magnard
Pierre Horay
Quorum Magnard
Diffusion
Techniplus
Vuibert
ALBOURAQ
ALMA ÉDITEUR
AMDS
AMPHORA
ANNE CARRIÈRE
ANTHÈSE
ARCHE
ARCHIPEL
ASFORED
ASIATHÈQUE
Maison des langues du monde
ASIATIKA
ASSIMIL
ATELIER/OUVRIÈRES
ATELIERS HENRY DOUGIER
ATELIERS ET PRESSES DE TAIZÉ
ATLANTICA
Seguier
AUBE
AU DIABLE VAUVERT

AUDIO VIDÉO MÉDIA
Emmanuel
Quasar
AU VENT DES ÎLES
AUZOU
BALIVERNES
BARTILLAT
BAYARD GROUPE
Bayard Éditions
Générales
Bayard Jeunesse
Bayard Poche
Milan
Tourbillon
BÉATITUDES
BEAUX ARTS ÉDITIONS
BEAUCHESNE
Heures de France
BELIN
Belin Éducation
Herscher
Pommier
Pour la Science
BELLES LETTRES
BELVÉDÈRE
BENJAMINS MEDIA
BERGER LEVRAULT
Sofiac
BERNARD CHAUVEAU
BERNARD GIOVANANGELI
BERTRAND LACOSTE
BIBLIOMANE
BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'INFORMATION
BIEF/BUREAU INTERNATIONAL DE L'ÉDITION FRANÇAISE
BNF/BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE
BPI/ÉDITIONS BPI
BOIRON
BRAGELONNE
Castelmore
e-Dantès
Milady
BREPOLS PUBLISHERS
BRGM/BUREAU DE RECHERCHE GÉOLOGIQUE ET MINIÈRE
BULLES DE SAVON
BUSSIÈRE
CAIRN
CARACTÈRES
CARTIER ET COMPAGNIE
CARTOTHÈQUE-EGG
CASSINI
CELSE
CENTRALE DE L'ÉDITION
CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX
CENTRE POMPIDOU
CÉPADUÈS

CERCLE D'ART
CEREMA
CERF
CHRISTIAN BOURGOIS
CHRONIQUE SOCIALE
CITADELLES ET MAZENOD
CITÉ DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE
CLASSIQUES GARNIER
CNRS/CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
COLBO ET SCEPTRE
CORSAIRE ÉDITIONS
Paradigme
Pavillon noir
Regain de lecture
COULEURS
CONTEMPORAINES
COURTES ET LONGUES ÉDITIONS
CRÉPIN-LEBLOND ÉDITIONS
CRER/COOPERATIVE
RÉGIONALE POUR L'ENSEIGNEMENT
RELIGIEUX
CRITIC
CTIF/ ÉDITION CENTRE TECH. DES INDUST.
DE LA FONDERIE
CTHS/COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES
CUJAS
DÉCANORD
DEL COURT
Delsol
Guy Delcourt Productions
Tonkam
RG Square
Soleil Productions
DES FEMMES-ANTOINETTE
FOUQUE
DIALOGUES
DIANE DE SELLIERS
DIAPASON
Formulette Production
DILICOM
DILA
Journaux Officiels
Documentation française
DILECTA
DOCIS
DORVAL
DU REGARD
ÉCOLE DES LOISIRS
Rue de Sèvres
ÉDILIVRE
Maison E
ÉDISOURCE
EDITIS HOLDING
10/18

Acropole
Anaya
Belfond
Bordas
Bordas Références culturelles
Bouquins
Bourin
Cherche Midi
CLE International
Dictionnaires Le Robert
Edi8
First
Gründ
Le Pré aux Clercs
Perrin
Empêcheurs de penser en rond
En Voyages Éditions
First Interactive
Fixot
Fleuve Éditions
Hemma
Hors Collection
Interforum
Julliard
Kurokawa
La Découverte
Langue au chat
Langues pour tous
Les Escapes
Lipokili
Livres du Dragon d'Or
Lonely Planet
MediMedia
Nathan
Nathan Université
NiL
Omnibus
Paraschool
Place des Éditeurs
Plon
Pocket
Pocket Jeunesse
Presses de la Cité
Presses de la Renaissance
Redon
Retz
Robert Laffont
Rouge et Or
Seghers
SEJER
SEJER 30
Sogedif
Solar
Sonatine
Super8
Syros
Syros Jeunesse
Tana
Univers Poche
XO Éditions

Zones	Guibert	KWYK	LA GRANDE OURSE
ÉDITOUR - TROIS CHÂTEAUX	Lethielleux	Larousse	LA MARTINIÈRE GROUPE
ÉDITIONS	Lo País	Le Livre de Paris	Aubanel
EDP SCIENCES/ÉDITION	Le Sénevé	Le Livre de Poche	Danger Public
DIFFUSION PRESSE	Rocher	Librairie Générale Française	Delachaux & Niestlé
ÉDUCAGRI	Zodiaque	Marabout	Don Quichotte
EHESS	GUY TRÉDANIEL ÉDITEUR	Masque	Esprit
ELECTRE	Contre-dires	Mazarine	Fetjaine
EMPREINTE TEMPS	Dervy	Mille et une nuits	Hermé
PRÉSENT	Entrelacs	Octopus France	Knesebeck
ENSBA/ÉCOLE NATIONALE	Medicis	Pauvert	La Martinière Jeunesse
SUPÉRIEURE DES BEAUX-	Josette Lyon Éditeur	Pika	La Martinière Littérature
ARTS	Vega	Rageot	& Sciences
ENSP/PRESSES DE L'EHESP	GULF STREAM	Routard	La Martinière Références
ÉPARGNE	H&K ÉDITIONS	Sedes	Louis Audibert
ÉRÈS	HACHETTE LIVRE	Stock	Malise
ESF ÉDITEUR	Albert-René	HARMONIA MUNDI	Minerva
ESI ÉDITIONS	Armand Colin	HC ÉDITIONS	Olivier
ESMOD	Asterix	HEIMDAL	Petit à Petit
ESKA	Audiolib	HÉLOÏSE D'ORMESSON	Points
EYROLLES	Bibliothèque rose/verte	HERMANN	Seuil
Ct 2 M Sas	Calmann-Lévy	HERNE	Seuil Jeunesse
Éditions Gep	Chêne	HEURES CLAIRES	Sorbier
Géodif	Chêne/EPA	HOEBEKE	Sous-sol
Organisation	Dessain & Tolra	HOMME	Stewart, Tabori & Chang
ÉVEIL	Deux Coqs d'or	HOMMES ET GROUPES	Volumen
Graph Zeppelin	Deux Terres	HONORÉ CHAMPION	LA PLAGE
SEDIREP	Didier	HUMANIS	LAVIGNE
Fragrances Éditions	Didier Jeunesse	IAURIF/INSTITUT	LAVOISIER
Budo Éditions	Dunod Éditeur	D'AMÉNAGEMENT ET	Hermès
Tabou Éditions	Édicef	D'URBANISME DE LA	Synthèse Agricole
FAGE ÉDITIONS	Fayard	RÉGION ÎLE-DE-FRANCE	Médecine-Sciences
Nouvelles Éditions Scala	Foucher	IBIS ROUGE	Médicales internationales
FALAISES	Gautier-Languereau	IMAV	Tech & Doc Lavoisier
FÉLIN	Grasset et Fasquelle	INED	LEDUC.S
FFRP/FÉDÉRATION	Grasset Jeunesse	INÉDITE	LEFEBVRE-SARRUT
FRANÇAISE DE LA	Guides bleus	INOCTAVO	Dalloz
RANDONNÉE PÉDESTRE	Hachette Collections	INSTITUT FRANCAIS	Delmas
FONTAINE PICARD	Hachette Distribution	INSTITUT	Esf Action sociale
FOUGEROLLE LIVRES	Hachette Éducation	Océanographique	Francis Lefebvre
FRANCISCAINES	Hachette Filipacchi	IRD/INSTITUT DE	Juris Associations
GALLMEISTER	Hachette FLE	RECHERCHE ET DE	Juris Service
G3J ÉDITEUR	Hachette Jeunesse	DÉVELOPPEMENT	Lefebvre Sarrut
GALAADE ÉDITIONS	Hachette Littératures	JACQUES CANETTI	Lefebvre Software
GANG ÉDITIONS	Hachette Livre	JACQUES GABAY	Législatives
GÉRARD DE VILLIERS	International	JEAN PICOLLEC	Sirey
GERESO	Hachette Multimedia	JEAN-CYRILLE GODEFROY	LE GÉNIE ÉDITEUR
GLÉNAT	Hachette Pratique	JÉSUITES	LÉLIA MORDOCH
Atlas Livres	Hachette Technique	Lessius	LE PASSAGE PARIS NEW-YORK
Chasse-Marée	Hachette Tourisme	Lumen vitae	LE PASSEUR
Drugstore	Harlequin	JEU DE PAUME	LE PEUPLE DE MU
Glénat-Libris	Harrap's	JEULIN	LES ARÈNES
Les nouveaux Guides	Hatier	Éducaland	LES ARTS DÉCORATIFS
Franck	Hazan	JOUVENCE	LETOUZEY ET ANÉ
Librairie Glénat	HJD/Hachette Jeunesse	LA VILLE BRÛLE	LEXTENSO
Vent des Savanes	Disney	LA VILLETTE	Defrénois
Vents d'Ouest	Ilex Press	LABALLERY	Gualino
GROUPE ARTÈGE	Infothèque	LABO DE L'ÉDITION	Joly
Artège Éditions	Interéditions	LAFITTE HEBRAR	Lgdj Montchrestien
Tempora	ISTRA	Jacques Lafitte	Pierre Lechêne
Desclée de Brouwer	Jean-Claude Lattès	Les Immortels	LIANA LEVI
François-Xavier de	Kero	Who's Who In France	LIBELLA

Buchet Chastel	Criterion	QUEST FRANCE	SALVATOR/YVES BRIEND
Les Cahiers dessinés	Dada	Édilarge	SARBACANE
Delpire Éditeur	Dargaud France	OUI'DIRE	SAURAMPS MÉDICAL
Le Temps Apprivoisé	Dargaud-Lombard	PALETTE	SCIENCES HUMAINES
Noir sur Blanc	Bruxelles	PANINI France	ÉDITIONS
Phébus	Dargaud Lombard France	PAPYRUS	SCRINÉO/LES CARNETS DE
Photosynthèses	Dargaud-Marina	PARIS MUSÉES	L'INFO
LIEUX DITS	Desclée	PAULSEN	SEBTP/SOCIÉTÉ D'ÉDITION
LOCUS SOLUS	Droguet et Ardant	PAYOT/RIVAGES	DU BÂTIMENT
MADRIGALL	Dupuis Édition &	PC ÉDITIONS	SED/SOCIÉTÉ D'ÉDITION ET
Alternatives	Audiovisuel	PEARSON ÉDUCATION	DE DIFFUSION
Arpenteur	EDIFA	FRANCE	SEDRAP
Arthaud	Ellipsanime	Campus Press	SEFI/ARNAUD FRANEL
Audie/Fluide Glacial	Fler	Village Mondial	SOFEDIS
Autrement	Fleurus Difféa	PEDONE	Elina Sofedis
Bleu de Chine	Fleurus Éditions	PETITS MATINS	STEINKIS
Casterman Belgique	Fleurus Mama	PHAIDON	Jungle
Casterman France	Kana	Electra Architecture	SYMÉTRIE
CDE - Centre de Diffusion	Lombard France	PHILIPPE PICQUIER	TAIFU COMICS
de l'Édition	Lucky Comics	PICCOLIA	TALENTS HAUTS
Climats	Mame	PIERRE TEQUI	TALLANDIER
Denoël	MDS	PIRANHA	TAWHID-SODELIM
Deslogis Lacoste	Media Diffusion	PLUME DE CAROTTE	TDP/TRESOR DU
Flammarion	Mediatoon Licensing	POLLEN DIFFUSION	PATRIMOINE/LIRIADE
Flammarion Médecine	Pluriad	PRÉSENCE AFRICAINE	Liriade
Futuropolis	Tardy	PRESSES DE SCIENCES PO	TECHNIP & OPHRYS
Gallimard	Urban Comics	PRESSES UNIVERSITAIRES	France agricole
Gallimard Jeunesse	Universitaires	DU MIRAIL	Ophrys
Gallimard Loisirs	MEDIASPAUL	PRESSES UNIVERSITAIRES	TERRE VIVANTE
Gallisol	MÉTAILIÉ	DU SEPTENTRION	THÉLÈME
Garnier Flammarion	MICHELIN	PRIVAT	TITULI
Grandes Personnes	MINUIT	PUF/PRESSES	TRANSACTIVE
Guides Gallimard	MOLLAT	UNIVERSITAIRES DE	TSH/TABLEAUX
J'ai lu	MONELLE HAYOT	FRANCE	SYNOPTIQUES DE
Joëlle Losfeld	MONITEUR	PUG/PRESSES	L'HISTOIRE
La Pléiade	MUSARDINE	UNIVERSITAIRES DE	UBISOFT FRANCE
Librio	Dynamite	GRENOBLE	Les Deux Royaumes
Maison Rustique	Media 1000	QUAE	VAN DE VELDE
Mercure de France	MUSÉE DU LOUVRE	IRSTEA/Cemagref	VENTS D'AILLEURS
Père Castor	MUSÉE DU QUAI BRANLY	Cirad	VERDIER
P.O.L.	MUSÉE RODIN	Ifremer	VICTOIRE MUSIC
Pygmalion	MUSÉES ET MONUMENTS DE	Inra/Institut National De	VITRAC AND SON
Quai Voltaire	FRANCE	Recherche Agronomique	Creapassions.com
Skira	NAÏVE LIVRES	QUINTESENCE	VIVIANE HAMY
Sodis	NORMA	QUINTESENCE	VIZ MEDIA EUROPE
Table Ronde	NOUVEAU MONDE	INTERNATIONAL	Kaze Media
Union Distribution	NOUVELLE CITÉ	RAVET ANCEAU	VOOLUME
Verticales	NOUVELLES ÉDITIONS	RELX GROUP	VRIN
MAISON DES LANGUES	SUTTON	ELSEVIER MASSON	WEKA ÉDITION
MAISON DES SCIENCES DE	NOUVELLES PLUMES	INTESCIA	CMT
L'HOMME	NUÉE BLEUE	LEXIS NEXIS	Techniques de
MAMA	Est	LITEC	L'ingénieur / T.I
MANUSCRIT	Rhin	PRAT	Tissot
MARTORANA	Saisons D'alsace	RÉSEAU CANOPÉ	WOLTERS KLUWER FRANCE
MDF ÉDITIONS	NUMILOG	REVUE BANQUE	Dalian
MEDIA PARTICIPATIONS	ODILE JACOB	REVUE EPS	Groupe Liaisons
Anuman Interactive	OFFICE CENTRAL DE	RICOCHET	Éditions Lamy
Blake et Mortimer	LISIEUX	RMN/RÉUNION DES MUSÉES	ZEBOOK
Caméléon	OFFICINE	NATIONAUX	ZULMA
Chronique	OLIVETAN	RUE DES ÉCOLES /E.NET	
Citel	ONISEP	RUE DU MONDE	
	ORPHIE	SABINE WESPIESER	

Directeur de publication : Vincent Montagne
Coordination éditoriale : Tiphaine Duchénoy et Véronique Stéphan
Rédaction : Brigitte Cicchini
Conception graphique : Mathilde Gamard
Impression : CHAUMEIL

Crédits photo :

p.2 : ©DR ; p.3 : ©SNE ; p.6 : ©DR ; p.12 : ©169prod, Françoise Nyssen ©M. Melki, Matthieu de Montchalin ©enn2004@free.fr ; p.14-15 : ©Livres Hebdo ; p.16 : ©Julien Crégut ; p.20 : ©Olivier Dion ; p.21 : ©Blaise Gargadennec ; p.22 : ©Julien Crégut ; p.24 : ©Julien Crégut ; p.25 : ©Julien Pignol ; p.29 : ©169prod ; p.31 : ©DR ; p.32 : ©La Sofia ; p.40 : ©169prod ; p.42 : ©SNE ; p.44 : ©169prod ; p.48 : Catherine Blache ©REA, Flore Piacentino et Véronique Stéphan ©169prod ; p.49 : ©DR ; p.50 : Pascale Le Thorel ©Paule Monory, Sylvie Marcé ©169prod, Emmanuelle Vial ©DR ; Guy Delcourt ©DR, Guillaume Deroubaix ©DR, Thierry Magnier ©Katy Couprie ; p.52 : Bruno Nougayrède ©Olivier Dion, Sophie Bancquart ©DR, François Gèze ©DR ; p.53 : Guy Maucollot ©DR ; p.76 : Pascal Lenoir ©DR, Rebecca Byers ©DR ; p.54 : Francis Lang ©SNE, Isabelle Ramond-Bailly ©DR, Virginie Clayssen ©DR, Paule du Bouchet ©DR ; p.55 : Dominique Jarczek ©DR, Nathalie Bocher-Lenoir ©REA, Alain Berdoll ©REA



115 boulevard Saint Germain
75006 Paris
Tel : 01 44 41 40 50

Prix de vente : 17€ TTC
Juin 2016